



SPORT

**SURPRISE!
PETER
JOUAIT;
GILLIS
AUSSI**

◆ Les éclipsés Peter Stastny et Paul Gillis ont effectué un retour surprise, contre les North Stars hier. Et les Nordiques ont creusé l'écart à six points sur les Sabres, battus 6-3 par les Rangers, en l'emportant 5-4. Les marqueurs furent Risto Siltanen, deux fois, Michel Goulet, Anton Stastny et Robert Picard.

Pages 2 à 4



ARTS

**GRAMMY AWARDS
BARBRA
STREISAND
ET STEVE
WINWOOD
BRILLENT**

◆ La grande Barbra Streisand et le rocker Steve Winwood ont respectivement été couronnés hier meilleurs interprètes féminin et masculin dans le monde de la musique pop, lors de la remise des trophées Grammy. Parmi les autres lauréats, Dionne Warwick, Anita Baker, James Brown et Bruce Hornsby & The Range.

Les détails, A-2 et B-6

LE SOLEIL

MERCREDI 25 FÉVRIER 1987 70 pages, 3 cahiers + 1 tabloid Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$ 35¢
 QUÉBEC, 91^e année, no 58 Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

Tassé *le Journal*
 Pour votre RER

Tassé & Associés, Limitée (418) 647-1050

PYROMANIE À VICTORIAVILLE



Coll. spéc. Michel Parent

Les pompiers de Victoriaville ont dû combattre pas moins de sept incendies, dans la nuit d'hier, tous allumés dans le centre de la ville par un pyromane. Un de ceux-ci a complètement ravagé l'immeuble des Cercueils Atlas (photo) et privé d'emploi une centaine de travailleurs. Paul-Henri Drouin raconte.

Les détails, page A-10

POUR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

**CHARLEVOIX:
QUÉBEC N'A
PAS À AGIR**

◆ Les experts du ministère du Travail sont d'avis que le gouvernement ne doit pas poser des gestes d'autorité à ce moment-ci pour résoudre l'impasse dans le conflit au Manoir Richelieu. C'est la recommandation que le bureau du ministre Pierre Paradis a fait cheminer au premier ministre Robert Bourassa et au conseil des ministres.

par J.-Jacques SAMSON

Les parties patronale et syndicale ont déjà convenu d'attendre la décision de la Cour Suprême sur l'article 45 du Code du Travail qui doit être interprété dans une cause entendue à l'automne 1986 par le plus haut tribu-

nal du pays. Cette décision ne pourrait être connue qu'à l'automne 1987.

Le premier ministre Robert Bourassa doit discuter à nouveau aujourd'hui du dossier du Manoir Richelieu avec le ministre du Tourisme, M. Yvon Picotte. Le problème devrait être abordé aussi une fois de plus autour de la table du conseil des ministres.

M. Bourassa s'entretiendra également cette semaine avec le président de la CSN, M. Gerald Larose, de l'évolution de ce dossier, avant que le chef syndicaliste quitte le Québec pour quelques semaines de vacances. Le premier ministre n'a pas voulu commen-

ter hier le projet de la CSN de lancer une campagne de publicité négative contre le Manoir Richelieu et M. Raymond Malenfant, aux États-Unis et en Ontario.

Au bureau du premier ministre, on expliquait toutefois ces jours derniers ne pas voir quels moyens additionnels pourraient être mis en oeuvre pour denouer le conflit. Le ministre Yvon Picotte a fait jeudi dernier un constat d'échec, après les médias-teurs spéciaux Raymond Mailloux et Raymond Leboeuf.

Le gouvernement a juridiquement les mains liées, indiquait-on au bureau de M. Bourassa.

Lire A-2, CHARLEVOIX

**ALBERT-ROUSSEAU
LA VILLE
MENACE
L'AVENIR**

◆ L'avenir de la salle Albert-Rousseau paraît bien sombre à son directeur Sylvain Gagné. Et ce, parce que la ville de Sainte-Foy tarde à se faire représenter au conseil d'administration et ne renouève pas son assistance financière. Louis Tanguay raconte.

Nos informations, page A-3



La salle Albert-Rousseau de Sainte-Foy.



**COMBIEN DE
CANADIENS?
25,675,200
EXACTEMENT**

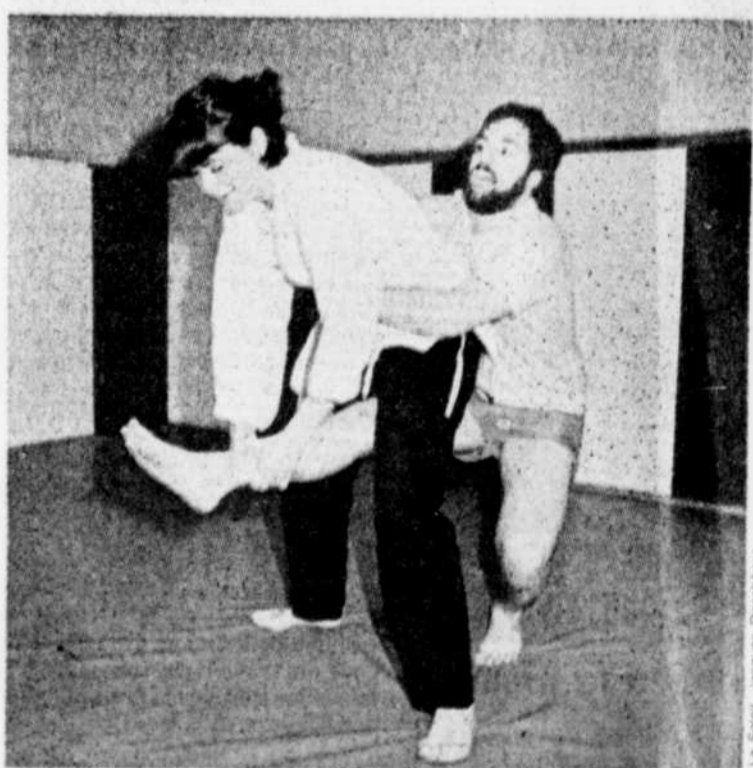
◆ Statistiques Canada a annoncé hier que nous étions 25,675,200 à habiter le Canada à la fin de 1986. Parmi les provinces qui ont le plus cru depuis le recensement précédent, on trouve l'Ontario et le Québec. Les perdants: Terre-Neuve et les Territoires du nord-ouest.

Les détails, page A-5

SOMMAIRE

- Annonces classées.....
- C-8 à C-14
- Arts..... B-6 à B-9
- Bridge..... C-13
- Consommation..... C-1 à C-7
- Crayons de soleil..... S-10
- Décès..... C-15
- Dossiers..... B-5
- Économie..... B-10 à B-16
- Éditorial..... B-4
- Horoscope..... C-11
- Monde..... A-15 à A-18
- Mots croisés..... C-12
- Mot mystère..... C-11
- Où aller à Québec..... B-8
- Patron..... C-13
- Région..... B-1 à B-3

CONSOMMATION



**LES ARTS MARTIAUX
L'ENTRAÎNEMENT
S'EST COMBINÉ À
L'AUTODÉFENSE**

◆ Judo, jiu jitsu, karaté, wen-do... Les arts martiaux sont devenus moyens de garder la forme tout autant que méthodes d'autodéfense. Brigitte Breton fait le point.

A lire, en pages C-1 et C-3

METEO



Quelques chutes de neige aujourd'hui. Température légèrement au dessus de la moyenne, à moins deux. Demain: peu de changement.

Détails, page C-8

DEMAIN

CAHIER LA MOTO

Remise des Grammy Awards

Streisand chanteuse pop de l'année

♦ LOS ANGELES (AP)- Barbra Streisand et Steve Winwood ont remporté hier soir à Los Angeles la catégorie chanteurs pop de l'année, tandis que Dionne Warwick obtenait la récompense pour la meilleure chanson avec "That's what friends are for", un tube qui a permis de recueillir \$750,000 pour la lutte contre le SIDA.

Barbra Streisand et Steve Winwood ont été récompensés pour leurs albums respectifs "Broadway Album" et "Higher Love".

De son côté, James Brown, le parrain de la soul music a décroché son premier Grammy depuis 1965 pour sa performance vocale "rhythm and blues" dans "Living in America".

Bruce Hornsby and The Range a été déclaré meilleur nouvel artiste avec son album très inspiré du jazz, "The Way it is".

Tina Turner a obtenu le cinquième Grammy de sa carrière, celui de la meilleure performance vocale rock pour "Back Where you Started" tandis que Prince recevait un troisième Grammy pour la chanson "Kiss", dans la catégorie "rhythm and blues" (groupe).

De son côté, Paul Simon candidat à un Grammy dans la catégorie meilleur artiste pop n'a pas été choisi. Son dernier album "Grace-

land", enregistré avec des musiciens noirs en Afrique du Sud lui avait valu des critiques. Certains l'accusaient d'avoir ainsi violé le boycott culturel frappant l'Afrique du Sud.

Paul Simon, âgé de 45 ans, a remporté dix Grammy Awards dans le passé dont quatre partagés avec son ex-compagnon Art Garfunkel.

Le prix de la meilleure chanteuse de "rhythm and blues" est allé à Anita Baker pour son album "Rapture" et notamment à sa chanson "Sweet Love".

D'autre part, la chanteuse noir de jazz Billie Holiday a été honorée à titre posthume pour l'ensemble de son oeuvre ainsi que le parolier Johnny Mercer.

Mercer, mort en 1976 a écrit quelque 1.500 chansons et enregistré plusieurs duos avec Bing Crosby et Nat King Cole. Il fut également co-fondateur de "Capitol Records".

Découverte en 1933 par le producteur John Hammond, Billie Holiday a enregistré avec des géants du jazz comme Benny Goodman, Terry Wilson, Roy Elridge, Benny Carter ou encore Lester Young. Sa voix fut altérée dans les dernières années de sa carrière par l'alcool et les médicaments qui finirent par l'emporter en 1959.



Les Judd fières de leur Grammy.

Créé pour la première fois en 1958, le jury des Grammy Awards était composé cette année de 6,000 membres appartenant à l'Académie américaine des sciences et de l'art du disque. Ils ont voté pour 68

catégories différentes, incluant notamment le jazz, le classique ou le rock. Quatorze des récompenses ont été remises en direct lors d'un show télévisé et les 54 autres pendant une pré-cérémonie.

Les gagnants

♦ (AP) Voici quelques-uns des lauréats du 29e Grammy Awards. POP, VOIX GROUPE: *That's What Friends Are For*, Dionne Warwick and Friends

POP, SECTION INSTRUMENTS: *Top Gun Theme*, Harold Faltermeyer and Steve Stevens

NEW AGE RECORDING: *Down To the Moon*

JAZZ, FUSION VOCALE OU INSTRUMENTALE: *Double Vision*, Bob James and David Sanborn

JAZZ, CHANT FEMININ: *Timeless*, Diane Schuur.

JAZZ, INSTRUMENTAL, SOLISTE: *Tutu*, Miles Davis.

BLUES TRADITIONNEL, ENREGISTREMENT: *Showdown*, Albert Collins, Robert Cray and Johnny Copeland.

REGGAE, ENREGISTREMENT: *Babylon the Bandit*, Steel Pulse.

COMPOSITION INSTRUMENTALE: *Out of Africa-Soundtrack*, John Barry.

ARRANGEMENTS ACCOMPAGNANT UNE SECTION CHANTEUSE: *Somewhere*, Barbra Streisand, David Foster.

ALBUM COUVERTURE: *Tutu* de Miles Davis.

VIDEO CLIP, VERSION COURTE: *Dire Straits: Brothers in Arms*, Dire Straits.

VIDEO CLIP, VERSION LONGUE: *Bring on the Night*, Sting.

ROCK, VOIX FEMME: *Back Where You Started*, Tina Turner.

ROCK VOIX GROUPE: *Missionary Man*, Eurythmics.

ROCK INSTRUMENTAL: *Peter Gunn*, Art of Noise.

ENREGISTREMENT ORCHESTRE CLASSIQUE: *Liszt: A Faust Symphony*, Chicago Symphony dirigé par Sir Georg Solti.

CLASSIQUE: Instruments, soliste(s) (avec ou sans orchestre): *Horowitz: The Studio Recordings, New York 1985*, Vladimir Horowitz.

COUNTRY, VOIX, DUO: *Grandpa (Tell Me About the Good Old Days)*, The Judds

COUNTRY, CHANSON: *Grandpa (Tell Me About the Good Old Days)*

RHYTHM AND BLUES, VOIX, GROUPE: *Kiss*, de Prince and the Revolution

RHYTHM AND BLUES, CHANSON: *Sweet Love*, Anita Baker

GOSPEL, CHANTEUSE: *So Glad I Know*, Deniece Williams

SOUL, CHANTEUR: *Going Away*, Al Green

HUMOUR, ENREGISTREMENT: *Those of You With or Without Children*, You'll Understand, Bill Cosby.

CHARLEVOIX (suite de la première page)

Juridiquement, ce dossier est lié sous plusieurs aspects à la décision de la Cour Suprême, expliquent les conseillers du ministre Pierre Paradis.

1) En août 1986, les parties patronale et syndicale ont convenu de ne pas procéder devant un commissaire québécois du travail qui devait étudier une demande de transmission des droits et obligations des anciens propriétaires, la famille Dufour, au nouvel acquéreur, M. Raymond Malenfant. Elles décidaient alors, en quelque sorte, de se faire remorquer par une cause déjà rendue devant la Cour suprême et impliquant la Commission scolaire de l'Outaouais.

2) Le 12 juin 1986, les employés actuels, embauchés par M. Raymond Malenfant, ont déposé une requête en accréditation syndicale pour former un nouveau syndicat, non affilié à une centrale.

3) Le 17 juillet, ils ont présenté trois requêtes en accréditation, en fonction des sous-traitants sur place.

4) Le 4 septembre, les anciens employés, syndiqués à la CSN, présentaient à leur tour quatre requêtes, selon l'article 45 du Code, demandant la transmission des droits et obligations de l'ancien concessionnaire.

Ces différentes demandes ne peuvent suivre leur cours au ministère du Travail avant la décision de la Cour suprême.

Pas de délais indus

La Cour suprême doit décider si un syndicat accrédité auprès d'un sous-contractant doit survivre à un changement de sous-contractant.

La CSN prétend que la cause de la Commission scolaire de l'Outaouais est identique au problème vécu au Manoir; M. Malenfant et ses procureurs croient que ce n'est pas le cas.

La famille Dufour était conces-

sionnaire pendant que le Manoir appartenait toujours au gouvernement du Québec alors que M. Malenfant n'est pas sous-contractant mais lui-même propriétaire.

Dans l'esprit du législateur, affirmant à l'opposé les syndicalistes, l'acquéreur d'une entreprise "achète" en même temps le syndicat en place.

Quoi qu'il en soit, "les anciens employés prétendent qu'il y a toujours un syndicat au Manoir, résume un conseiller du ministre du Travail. Nous ne pouvons pas procéder sur la demande d'accréditation déposée par les nouveaux employés avant que la situation "ante" ait été clarifiée par la Cour suprême."

"Ce sont les parties elles-mêmes qui ont convenu de s'en remettre à cette décision et nous en ont avisé en août dernier, ajoute-t-il, défendant le ministre du Travail d'employer des délais indus pour reconnaître un nouveau syndicat formé par les employés embauchés par M. Malenfant, ce qui permettrait à celui-ci de conclure une entente collective de travail avec ceux-là.

Le ministère du Travail se trouve en somme devant deux demandes pour représenter syndicalement des employés d'une même entreprise et recommande au premier ministre d'attendre lui aussi la décision de la Cour Suprême. "Quand c'est inscrit devant les tribunaux, on doit attendre les jugements!" conclut ce conseiller du ministre Paradis.

Le gouvernement se retrouverait par exemple dans un beau bourbier s'il prenait une décision quelconque qui avait pour conséquence la reconnaissance du syndicat des nouveaux employés et que la Cour Suprême penche ensuite en faveur des ex-employés syndiqués, fait-on comprendre.

M. Paradis est actuellement en vacances et ne participera pas à la réunion du conseil des ministres aujourd'hui.

A son bureau, on indique attendre impatiemment la décision du tribunal pour ajuster l'article 45 du Code du Travail pour répondre à la nouvelle réalité de la multiplication des sous-contracts.

LE 31 POUR HOMME



■ épaule surplique

L'IMPER CROISÉ

C'est l'imper de forme ample, double boutonnage avec une épaule au profil arrondi, toute découpée de surpliques, soulignée d'une large épaulette boutonnée et, au dos, un empiècement surplis accentue le volume de l'épaule. Toile de coton et nylon hydrofuge, ciment ou bleu ardoise. 38 à 42. 225.00



■ fait main

NOTRE PULL EN MAILLE DE SOIE

Fibres naturelles, maille 60% soie 40% coton, un modèle de notre collection exclusive de pulls faits main avec, placés en asymétrie de grands dessins géométriques en couleurs-contraste de taupe, paille et noir sur fond écreu. forme ample, côtes à l'encolure, la taille et le bas des manches. p.m.g.tg. 215.00 porté sur un pantalon pur lin double plis. 85.00

LE MOT DU JOUR

Comme le maître

M. Bernard Gagnon, de Sainte-Foy, a remarqué avec justesse que bien des gens confondent les mots "infraction" et "effraction". Ils font commettre des vols "par infraction" au lieu de par effraction (bris de serrures). Ces délits sont des infractions. Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE

tirage du 24 février
4-2-0
8-7-6-4

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi: de 12h00 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

la maison



simons

PLACE STE FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

nos trois magasins sont ouverts du lundi au mercredi de 9.30 hres à 17.30 hres le jeudi, vendredi de 9.30 hres à 21 hres et le samedi de 9.30 hres à 17 hres.

Une vaste campagne de solidarité rapporte \$25,000 par semaine

Le syndicat du Manoir Richelieu a les reins financiers très solides

♦ LA MALBAIE - Le syndicat des ex-travailleurs du Manoir Richelieu a les reins financiers très solides pour poursuivre la lutte contre Raymond Malenfant.

par Pierre PELCHAT

En effet, le conflit au Manoir a donné lieu à la plus importante campagne de solidarité dans l'his-

toire de la CSN pour un seul syndicat. Au cours d'une assemblée tenue hier soir, on a appris que plus de 850 syndicats affiliés à la centrale représentant 148.394 membres avaient décidé de contribuer au fonds de défense du syndicat.

Au rythme de 25 cents par membre par semaine, les contributions votées jusqu'à présent totalisent plus de \$36,000 par semaine

alors que le syndicat verse en prestations hebdomadaires aux syndiqués un montant global de \$11,700. Les prestations ont été haussées à \$102 par semaine pour les personnes seules et à \$125 pour ceux qui ont des dépendants.

La vice-présidente du syndicat, Jacinthe Tellier, a toutefois fait une mise en garde. La somme de \$36,000 représente les contributions qui ont été votées. Présentement, le syndicat reçoit environ \$25,000 par semaine. On s'attend à ce que les autres syndicats qui n'ont pas encore fait parvenir leurs contributions le fassent dans les prochains jours. Depuis le début du conflit, les ex-travailleurs du Manoir Richelieu ont reçu près de \$190,000 en dons provenant d'autres syndicats de la CSN.

Le surplus va servir à rembourser des emprunts qui ont été

contractés dans les premiers mois du conflit. En plus, il est possible que des sommes soient utilisées pour financer la campagne de boycottage contre les motels Universel.

Par ailleurs, contredisant les allégations de Raymond Malenfant qui soutient que seulement 50 ou 60 ex-employés du Manoir ne se sont pas encore trouvés du travail, le conseiller syndical Guy Boisvert a déclaré, hier soir, que plus de 260 employés (en incluant les 42 qui avaient été réembauchés par le propriétaire du Manoir l'été dernier) sur une possibilité de 306 sont toujours intéressés à travailler à l'hôtel de Pointe-au-Pic dans l'éventualité d'un accord. Ces données ont été compilées à la suite d'un sondage réalisé récemment par le syndicat.

La liste de rappel de 306 personnes ne comprenait pas les employés

des loisirs et les étudiants embauchés l'été selon un ordre d'ancienneté. En tout, on parlait au début d'un groupe de 350 personnes.

Sur les ex-employés qui ont été rejoints (certains n'ont pu l'être), quatre ont clairement indiqué qu'ils ne retourneraient pas au Manoir. Deux ont pris leur retraite et deux autres sont décédés depuis la vente du Manoir.

Par ailleurs, en réponse à une intervention d'une syndiquée qui a exprimé son désaccord avec la campagne de boycottage des motels Universel, le président de la CSN, Gérald Larose, a précisé que le boycott vise avant tout les propriétés de Raymond Malenfant. Il a ajouté que tant que le conflit est réservé à La Malbaie et Pointe-au-Pic, le gouvernement trouvera difficilement le courage d'intervenir.



Le conflit au Manoir a donné lieu à la plus importante campagne de solidarité dans l'histoire de la CSN pour un seul syndicat. Ci-dessus: la présidente Louise Pilote.

Le coroner Sansfaçon surchargé

Le rapport sur la mort de Gaston Harvey n'a pas encore été remis

♦ Il y a maintenant plus d'un mois que l'enquête publique sur la mort de Gaston Harvey est terminée et le rapport que le coroner-juge Robert Sansfaçon avait promis de produire dans ce laps de temps, en autant que cela était possible, n'a toujours pas été soumis au coroner en chef. Il est peu probable, selon les informations recueillies par LE SOLEIL, que ce rapport soit prêt avant une quinzaine de jours encore.

par Michel TRUCHON

Ce retard, a-t-on expliqué, ne saurait être imputé à la mauvaise volonté de qui que ce soit. Il s'agit plutôt du résultat d'un emploi du temps plus chargé pour le juge Sansfaçon qui avait été désigné dans cette affaire comme coroner spécial, ce qui est venu s'ajouter à sa tâche de juge de la cour des sessions de la paix. À ce titre, M. Sansfaçon est régulièrement appelé à siéger à l'extérieur de la ville, à Baie-Comeau et à Shawinigan notamment, ce qui s'est produit à plusieurs reprises au cours des dernières semaines.

De plus, a-t-on appris, le coroner a voulu relire la preuve en entier, ce qui n'est pas une mince tâche si l'on se rappelle qu'au-delà de 80 témoins ont été entendus au cours des 17 journées d'audiences au palais de justice de La Malbaie.

La loi sur les causes et les circonstances des décès, qui est venue remplacer l'ancienne loi des coroners, en mars 1986, prévoit que dorénavant le coroner n'a plus à rendre de verdict. C'est-à-dire que contrairement à ce qui se faisait avant, il n'a plus la possibilité de tenir quelq'un criminellement responsable de la mort d'une personne, si cela était le cas.

Tout ce que le coroner peut faire, après avoir entendu des témoignages en enquête publique, c'est produire un rapport expliquant les causes et les circonstances de la mort de l'individu faisant l'objet de l'enquête. S'il y a lieu, le coroner peut également ajouter des recommandations pour éviter que pareille mort se reproduise.

Ce rapport est soumis au coroner en chef qui à son tour le transmet au procureur général.



Le maire de Montmagny s'est dit convaincu que, si jamais le problème de Charlevoix prend une ampleur provinciale, c'est un regroupement d'importance qui va réagir.

Selon le maire de Montmagny

La province n'a pas à payer pour les pots cassés dans la région de Charlevoix

♦ MONTMAGNY - Les problèmes relatifs au manoir Richelieu et au mont Grands-Fonds ne doivent pas avoir une incidence au plan provincial; ils ne doivent même pas affecter d'autres régions que celle de Charlevoix. Tel est l'avis qu'exprimait au SOLEIL, hier, le Dr Gilbert Normand, maire de Montmagny, vice-président du Conseil économique et président du nouvel Office du tourisme de la Côte-du-Sud.

par Gilles PEPIN

Le Dr Normand, disant avoir discuté du sujet avec de nombreux intervenants politiques et touristiques sur la rive sud de Québec et la Côte-du-Sud, a affirmé que son opi-

nion est aussi celle d'une très grande majorité.

"Nous ne pouvons pas accepter que le gouvernement se porte acquéreur des installations concernées", a insisté ce Magnymontois, en signalant la pertinence de bien répartir les fonds publics dans toutes les régions qui ont à coeur de travailler à la mise en place d'infrastructures touristiques.

Dans la région de Montmagny, par exemple, un office du tourisme a été constitué, il y a quelques semaines, et il a des objectifs très intéressants, visant notamment le développement du centre de ski Grande Coulee, à Saint-Paul, et de l'archipel de Montmagny. L'État sera donc appelé à contribuer d'une façon juste et équitable.

Notre interlocuteur de Mont-

magny a tenu aussi à faire allusion à la campagne de boycottage que prépare la CSN: "S'il s'avère que la CSN a pris en otage la région de Charlevoix, on ne peut accepter que ce soit toute la province qui en fasse maintenant les frais".

M. Gilbert Normand, tout en se gardant de vouloir partir une guerre, s'est dit néanmoins convaincu que, si jamais le problème prend une ampleur provinciale, c'est un regroupement d'importance qui va réagir.

Ce maire et président d'association touristique a même exprimé le souhait que les membres de la CSN, "qui ont encore le sens social", interviennent eux-mêmes, soit à l'intérieur de leur centrale syndicale, soit en changeant d'allégeance.

Lavoie-Roux fera bientôt connaître les priorités d'intervention

Québec s'engagera formellement dans la lutte au SIDA

♦ D'ici peu, tout le réseau de santé publique du Québec sera formellement engagé dans la lutte au SIDA. La ministre de la

Santé et des Services sociaux (MSSS), Mme Thérèse Lavoie-Roux, doit faire connaître avant la fin mars les priorités d'intervention.

Piste de recherche parmi d'autres

La province: une terre fertile pour le virus?

♦ Sur le plan strictement hypothétique, le SIDA pourrait avoir un enrachement particulier au Québec, au même titre que l'hépatite virale de type B.

C'est du moins une piste de recherche que privilégierait, entre autres voies, le Dr Richard Morissette, de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Celui-ci est aussi président du nouveau Comité consultatif en matière de SIDA auprès de la ministre de la Santé et des Services Sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

Le Dr Morissette était invité par LE SOLEIL à commenter le taux élevé de donneurs de sang québécois porteurs d'anticorps du virus d'immuno-déficience acquise.

En fait, les résultats dévoilés par la Croix-Rouge à partir de tous les dons de sang depuis le 1er novembre 1985 révèlent un taux de séropositivité quatre fois supérieur à celui de l'Ontario. C'est-à-dire 45 pour 100,000 donneurs, alors que l'indice est de 13 en Ontario et de 18 pour l'ensemble du Canada.

Une première hypothèse, d'expliquer ce chercheur, voudrait qu'un plus grand nombre de personnes à risque élevé empruntent au Québec les cliniques de la Croix-Rouge pour tester leur immunité.

Par contre, l'incidence de l'hépatite B est nettement plus élevée au Québec que dans le reste du pays, un fait connu depuis plusieurs années. Y aurait-il corrélation entre les deux phénomènes?

Seule une recherche poussée, ajoute le Dr Morissette, pourrait indiquer s'il y a des conditions épidémiologiques particulières au Québec ou chez les Québécois pouvant expliquer une telle prévalence virale.

Il n'écarte pas l'idée qu'une recommandation précise soit achevée par le comité consultatif au

ministère de Mme Lavoie-Roux en vue que priorité soit accordée à une telle recherche.

Un profil métropolitain

De son côté, la Croix-Rouge de Québec, qui dessert aussi l'Est de la province, ne décèle aucunement le même profil "excessif" qu'à Montréal. Le sang d'un seul donneur, précise le directeur médical de l'organisme, le Dr Côme Rousseau, a révélé la présence d'anticorps du SIDA depuis le 10 octobre.

Il faut dire que la Croix-Rouge de Québec reçoit quelque 50,000 dons de sang par année comparativement à 250,000 à Montréal.

Le Dr Rousseau ne remarque pas non plus une inquiétude plus grande dans la population quant au danger possible d'une transfusion.

Seuls deux chirurgiens, au cours des six derniers mois, ont fait une demande en vue de stocker du sang de patients devant être éventuellement opérés. Aucune demande de transfusions dites "autologues" n'est venue de patients eux-mêmes.

Le danger viendrait du fait que la présence d'anticorps peut prendre jusqu'à six semaines avant de se manifester dans le sang d'un donneur. Il y a donc une "zone silencieuse", constate le Dr Rousseau, qui peut échapper aux épreuves de dépistage.

À son tour, il conseille aux personnes qui croient avoir été en contact avec le virus d'obtenir une épreuve sanguine à l'hôpital plutôt qu'à la Croix-Rouge.

De toute façon, conclut cet hématologue, il faut rappeler qu'une transfusion sanguine a toujours été jugée comme une intervention qui comporte des risques, ce produit n'étant jamais exempt de toute impureté.

C'est au nouveau comité consultatif sur le SIDA que revient pour l'heure la tâche d'établir les grandes lignes d'un programme cadre "d'information, de prévention, de dépistage et de diagnostic" de ce virus menaçant.

textes de Roger BELLEFEUILLE

Mme Lavoie-Roux doit pour sa part faire connaître l'engagement de son ministère avant le 31 mars en prévision de la prochaine année budgétaire.

En somme, il s'agit d'une volonté gouvernementale de mieux affirmer son action en termes de protection de la santé publique qui est au demeurant sa responsabilité première.

En décembre, la ministre formait un comité consultatif de neuf membres sous la présidence du Dr Richard Morissette, de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Ce groupe prenait ainsi la relève du Comité SIDA-Québec également présidé par le Dr Morissette.

Au cours d'une conversation téléphonique avec LE SOLEIL, ce dernier s'est dit heureux de la tournure des événements.

SIDA-Québec, dit-il, n'était finalement qu'une initiative de médecins personnellement sensibles à l'apparition du virus d'immuno-déficience acquise. Un regroupement sans statut juridique, parallèle au réseau de santé publique, ayant un poids surtout moral.

Un travail cependant de pionniers au Canada. Cette préoccupation prend désormais, ajoute le Dr Morissette, une dimension ministérielle.

Jusqu'ici l'engagement du MSSS était surtout d'ordre pécuniaire. Le Comité SIDA-Québec avait reçu une première subvention de \$30,000 sous le ministre Pierre Marc Johnson. Son successeur, Guy Chevrette, avait par la suite injecté \$250,000 pour le fonctionnement de ce comité.

Pour le Dr Morissette, le SIDA, à ses premières heures, se présentait surtout comme un virus discriminatoire envers certains groupes minoritaires. Aujourd'hui, il faut le voir comme une menace infectieuse qui interpelle les pouvoirs publics, même si au Québec, conclut-il, la propagation n'a pas l'ampleur qu'elle connaît en Afrique et aux États-Unis.



Les chaînes québécoises Perrette et Provi-Soir ont annoncé qu'elles pourraient d'ici peu emboîter le pas à leur concurrente torontoise Mac's Convenience Stores Inc.

Les dépanneurs québécois de la chaîne Mac's vendront prochainement des condoms

♦ MONTREAL (PC) - Les dépanneurs québécois appartenant à la chaîne torontoise Mac's Convenience Stores Inc. vendront des condoms d'ici deux semaines.

Les chaînes québécoises Perrette et Provi-Soir ont annoncé qu'elles pourraient d'ici peu emboîter le pas à leur concurrent qui compte 27 magasins au Québec.

Des fonctionnaires du ministère de la Santé ont exercé récemment des pressions auprès des propriétaires de dépanneurs afin qu'ils contribuent à la lutte au SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis) en rendant les condoms plus accessibles.

"Nous considérons la possibilité de vendre des condoms très

serieusement", a déclaré M. Thomas Gevas, directeur du marketing chez Laiterie Perrette qui opère 145 dépanneurs au Québec.

De son côté, M. Christian Houle, directeur du marketing chez Provi-Soir, qui compte 215 dépanneurs à travers la province, ne croit pas que sa compagnie "vendra des condoms demain" à la suite de la décision de Mac's.

"Nous ne serons pas les premiers, mais si la tendance est d'acheter des condoms dans des dépanneurs, nous emboîterons le pas."

La chaîne Mac's a annoncé sa décision de vendre des condoms dans la région de Vancouver le 17 février. Mais dans une entrevue

téléphonique, M. Russ Egardie, vice-président de Mac's, a annoncé hier que l'entreprise vendra des condoms dans ses 790 magasins au pays.

France Bellemarre, gérante d'un dépanneur Mac's à Pierrefonds, dans l'Ouest de Montréal, est plutôt sceptique. "Je ne suis pas sûr que les condoms se vendront bien, mais si cela est sur ma liste d'achat, j'en tiendrai. Peut-être pas deux douzaines, mais j'en tiendrai."

Agostino Paixao, gérant d'un dépanneur Mac's à Pierrefonds, dans l'Ouest de Montréal, est plutôt sceptique. "Je ne suis pas sûr que les condoms se vendront bien, mais si cela est sur ma liste d'achat, j'en tiendrai. Peut-être pas deux douzaines, mais j'en tiendrai."

Les traversiers en service depuis minuit

Les services de traversiers entre Lévis et Québec, entre Matane et Baie-Comeau et à Sorel devaient reprendre hier soir à minuit après une grève de 24 heures des employés membres de la CSN.

par Pierre PELCHAT

"Le but de la grève de 24 heures était de montrer à la population la mauvaise foi de la Société des traversiers dans les négociations et de faire un débat public. Les usagers ne doivent pas payer pour cette attitude", a déclaré le président du syndicat, M. Luc Desjardins.

Dans sa stratégie, le syndicat a décidé de porter une attention particulière aux réactions des usagers et à la possibilité que le gouvernement prenne prétexte du conflit pour réduire le service. "Notre but, c'est de sauver des emplois. La Société des traversiers cherche l'affrontement pour justifier des coupures de services. On ne se laissera pas amener dans un cul-de-sac", a affirmé M. Desjardins.

Peu de progrès ont été réalisés au cours des dernières rencontres de négociation, selon le dirigeant syndical. Les points en litige seraient les mêmes.

"Si la direction de la Société des traversiers mettait sur papier ce qu'on nous propose, il ne resterait que deux points à régler. On nous dit: "Prenez notre parole". Va-t-on déposer une cassette comme

convention collective?", a demandé M. Desjardins.

Les abolitions de quatre postes de huileurs à Sorel et de huit postes de matelots à Québec, les possibles pertes d'emplois liés à l'octroi de sous-contrats et aux changements technologiques sont autant de points en litige selon le syndicat.

Le président de la Société des traversiers du Québec, M. Jean-Yves Gagnon, ne partage pas l'avis du syndicat à l'effet qu'il y ait encore autant de points de désaccord. Des hypothèses de règlement auraient été identifiées sur les clauses litigieuses, à l'exception du cas des employés temporaires.

"Le point fondamental qui bloque les négociations est la demande syndicale de garantir les emplois des employés temporaires. On ne peut accepter cette demande. Les employés temporaires ne sont là que pour remplacer les employés réguliers qui sont absents", a indiqué M. Gagnon.

À Québec, on compte environ 60 employés réguliers et 16 temporaires dont la majorité travaillent autant d'heures que les employés réguliers et cela, parfois depuis neuf ans. Le président de la Société des traversiers soutient que cette situation est attribuable au taux d'absentéisme élevé (13 pour 100) à la traverse Lévis-Québec. L'employeur entend prendre des me-

sures dans les prochaines semaines pour réduire le taux d'absentéisme.

Par ailleurs, M. Gagnon réfute les allégations du président du syndicat voulant que les dernières propositions patronales n'aient pas été présentées par écrit à la table des négociations. "Nous avons déposé les mêmes offres sur la prétraitée qui ont fait l'objet d'une entente dans le secteur public. En ce qui concerne les changements technologiques, c'est la même clause que l'on retrouve dans d'autres conventions du secteur public qui a été présentée", a précisé le président de la Société.

Par ailleurs, M. Gagnon a confirmé le projet de n'utiliser qu'un seul traversier la nuit entre Lévis et Québec en conservant toutefois le même nombre de traversées. Sans réduire le service, on estime que cette mesure entraînerait des économies annuelles de \$750,000 en salaires et en carburant. Présentement, on utilise deux traversiers la nuit.

Selon M. Gagnon, 16 postes d'employés seront abolis par ce changement. On croit que cette perte d'emplois n'aura pas de conséquence sur les employés réguliers dont un bon nombre pourraient bénéficier du nouveau programme de pré-retraite.

Aucune rencontre de négociation n'est prévue pour le moment.



Pendant que les employés membres de la CSN débrayaient hier, les bateaux de la traverse Québec-Lévis ont séjourné au bassin Louise. Cette mesure prise par la Société des traversiers avait pour but de protéger les navires qui auraient pu être endommagés par les glaces en demeurant immobilisés trop longtemps aux débarcadères.

Ajout d'autobus: la CITRSQ n'a pas manqué le bateau!

LEVIS - La Corporation inter-municipale de transport de la Rive-Sud de Québec (CITRSQ) n'a certainement pas manqué le bateau, hier, lors du débrayage de 24

heures des employés syndiqués de la Société des traversiers du Québec (STO).

En ajoutant un autobus aux départs de 7h15 et de 7h30 vers la

capitale, ainsi qu'aux retours de 16h05 et de 16h30, vers la Rive-Sud, la CITRSQ a frappé dans le mille.

par Gilbert LEDUC

Mario Sirois, directeur de l'exploitation, a révélé au SOLEIL que les 45 places des deux autobus de 7h15 étaient occupées et même qu'une bonne vingtaine d'usagers ont dû faire le trajet de 50 minutes debout.

Le deuxième "voyage", celui de 7h30, vers la Colline parlementaire affichait complet pour un des transporteurs routiers, tandis que l'autre était rempli aux trois quarts.

Le porte-parole de la Corporation s'attendait à une affluence semblable pour les retours à la maison de 16h05, 16h30 et 17h10.

"Les chauffeurs m'ont dit que les nouveaux usagers semblaient bien satisfaits du service offert et que tout le monde a pu arriver en temps à Québec", souligne Mario Sirois.

Au cas où...

Joint en fin d'après-midi, le directeur de l'exploitation à la CITRSQ affirmait que les autobus supplémentaires demeuraient à l'horaire pour aujourd'hui, au cas où les syndiqués décidaient de prolonger leur arrêt de travail de 24 heures.

"À 6h, mercredi matin, nous pourrions réviser cette décision d'ajouter des véhicules si les traversiers reprenaient normalement le service entre les deux rives", explique M. Sirois.

OBERSON

Le Monde du Ski

La plus grande vente de skis à Québec

VENTE FIN DE SAISON



ENSEMBLE DE SKI ALPIN

JUNIOR

- Bottes
- Skis
- Fixations
- Bâtons

\$149

INTERMÉDIAIRE

- Skis Dynastar Maxima
- Fixations Salomon 337
- Bottes Nordica
- Bâtons Look

\$299

ADULTE

- Bottes
- Skis
- Fixations
- Bâtons

\$229

AVANCÉ

- Skis Dynastar Master Omega
- Fixations Salomon 447
- Bâtons Look
- Bottes Nordica 701

\$369

SKIS

SKIS JUNIOR TITAN \$39

SKIS ADULTE \$99

HEAD RACING 210 (Cour.: \$300) \$99

SKIS DE COMPÉTITION

FISHER RC4 \$199

HEAD SUPER COMP \$199

DYNASTAR COURSE \$199

BLIZZARD THERMO SR86 \$279

K2 - K2 - K2 \$279

Sialom 77 Gagnant de la Silver Serie

Nombreux autres spéciaux en magasin

VÊTEMENTS

ENCORE UN TRÈS BON CHOIX

50% DE RÉDUCTION

Kitex elho PEDIGREE SKILA ellesse

TOUS LES ENSEMBLES JUNIOR

TOUS LES CHANDAILS DE SKI

TRÈS HAUTE QUALITÉ Meister DESCENTE CHAWO

BOTTES

NORDICA 215

\$69

RAICHLÉ Alfa

\$79



NORDICA

526

701

786

\$119

BOTTES

CHAUFFANTES

\$239

RAICHLÉ

FLEXION

COMP

FOAM

\$299



TOUT DOIT ÊTRE VENDU

pour faire place aux planches à voile

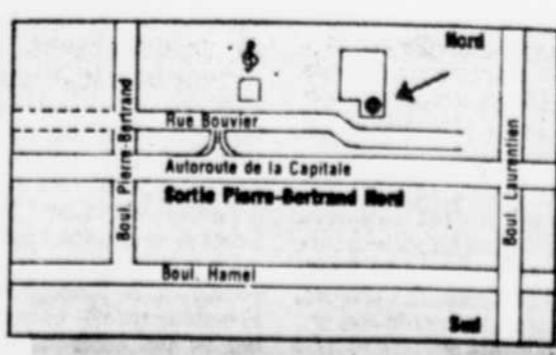
OBERSON

VENT DE MER

710, rue Bouvier

QUÉBEC

623-8368



PRIÈRE SECOURS

Seul... ou angoissé

Appelle

on l'écouterà

687-2220

McCLARY MAYTAG HOOVER

PIÈCES - SERVICE - VENTE

Québec

Service de Laveuses Inc.

213, 3e Avenue, Québec

Tél.: 529-8479

COEUR V'LA L'BON VENT

Avis de convocation

Conformément à la résolution adoptée par le conseil d'administration du Coeur V'la l'Bon Vent le 29 janvier 1987, vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle des membres de la troupe, qui se tiendra à l'école Stadacona 1455, François-1er, Québec, le 12 mars 1987, à 19h30 en vue de:

- 1-recevoir, d'étudier et d'approuver le rapport annuel du Président du conseil d'administration et du Directeur artistique.
- 2-d'approuver les états financiers de la troupe et le rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1986.
- 3-de ratifier les actes des administrateurs et des dirigeants de la troupe jusqu'à la présente date.
- 4-de procéder à l'élection des administrateurs.
- 5-de nommer les vérificateurs de la troupe.
- 6-d'étudier toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Pour le conseil d'administration
Le secrétaire, René Jarry
Québec le 18 février 1987

Exprimant leurs attentes à l'occasion d'un colloque

Les élèves doués veulent plus d'attention

« Le "monde mystérieux des doués" désire ses groupes à lui, ses activités à lui, qu'on l'encourage sans le "chouchouter" et qu'on lui consacre autant d'argent et d'énergie qu'on le fait pour les élèves en difficulté. »

par Richard HENAUULT

Une première, hier, à la Commission des écoles catholiques de Québec: un colloque réunissant les élèves doués de niveau secondaire a permis à ceux-ci d'échanger et d'exprimer leurs attentes aux autorités scolaires. En tout, les écoles secondaires ont délégué 54 élèves qui ont eu l'aide de 15 adultes dans leurs travaux.

Il en est ressorti que le "monde mystérieux des doués", de l'expression du conférencier invité, Jim Condos, lui-même un élève doué, souhaite le retour de groupes enrichis à l'école. "Nous perdons du temps dans les cours, ont mentionné certains. Ça ne va pas assez vite. Nous voudrions plus de tra-

vau, plus avancés, et surtout qu'ils soient corrigés."

Dans les groupes réguliers, la motivation serait moins forte pour ces jeunes car ils sont constamment "meilleurs que les autres" et ceci entraîne fréquemment de la jalousie.

D'eux-mêmes, les jeunes doués font le portrait suivant: un leader dont les parents s'impliquent dans le milieu scolaire. Ambitieux et exigeants envers eux-mêmes, ils sont curieux et motivés mais déplorent que, parfois, des camarades se servent d'eux pour améliorer leurs notes.

Leurs amis ne sont pas nécessairement doués et leurs loisirs n'ont rien de spécial si ce n'est qu'ils ont tendance à s'engager davantage dans la vie de l'école. Les sports qui permettent de "se défouler" revêtent cependant une certaine importance.

De leurs enseignants, ils attendent de l'encouragement, au moins autant qu'ils en prodiguent aux

élèves en difficulté. "Des professeurs, mentionnent-ils, prennent pour acquis que nous savons tout et ils nous mettent mal à l'aise quand nous faisons une erreur. D'autres nous rabrouent quand nous voulons en savoir plus long..."

Ces jeunes sont bien conscients par contre de représenter de bons élèves pour les enseignants mais le harcèlement dont ils sont parfois l'objet trouve son origine dans l'attitude de ces derniers: trop de "chouchoutage" entraîne inévitablement la jalousie des pairs envers les "boîtes". Selon certains, cela en inciterait même à ne pas faire d'efforts, de façon à ne pas trop avoir de bonnes notes.

Chose certaine, ils s'expriment facilement et l'occasion était trop belle, hier, pour faire sentir aux autorités scolaires que la situation présente ne leur suffit pas. Ils en veulent davantage. Pas plus que les autres mais autant que ceux qui éprouvent des difficultés.

Des ressources

"Il y aura toujours de l'argent pour des projets destinés aux élèves doués", leur a répondu la directrice générale de la CECO, Mme Thérèse Ouellet. La preuve: le colloque d'hier qui s'est déroulé dans un hôtel du centre-ville et pour lequel les écoles déboursaient \$12 par élève.

Pourquoi avoir choisi un tel endroit? "Pour leur faire vivre vraiment un colloque, comme les adultes le font à l'extérieur de leur lieu de travail", explique M. Guy Lessard, directeur de l'école secondaire Vanier, d'où est venue l'idée du colloque.

"Depuis trois ans, une quinzai-



Elèves et adultes en discussion dans un atelier pour cerner le phénomène de la douance.

La population du pays a augmenté de 222,900 personnes entre les mois d'octobre 85 et 86

OTTAWA (PC) - La population canadienne s'élevait à 25,675,200 habitants le 1er octobre, annonce Statistique Canada. Il s'agit d'une augmentation de 222,900 personnes en comparaison au 1er octobre 1985.

Ces statistiques trimestrielles indiquent toutefois que cette augmentation traduit la tendance manifestée dans le ralentissement de la croissance démographique canadienne depuis 1981. En effet, cette même année 1981, l'augmentation démographique annuelle s'était élevée à 281,300 et à 263,700 au cours de la période 1984-1985.

C'est l'Ontario qui vient en tête des provinces avec une croissance de 124,400 grâce surtout à l'émigra-

tion de familles des autres provinces. Terre-Neuve, avec une perte de 1,200, et les Territoires du Nord-Ouest, avec une baisse de 300, sont les deux seules régions à avoir enregistré une régression de leur population au cours de cette période de 12 mois.

La population du Québec a augmenté de 44,400 âmes, celle de la Colombie-Britannique s'est accrue de 25,100 et celle de l'Alberta, de 20,300, tandis que le Nouveau-Brunswick a enregistré un accroissement de 2,000 personnes, la Nouvelle-Écosse, de 4,000 et la Saskatchewan, de 2,800.

Personne âgée, handicapée, convalescente
Vous avez besoin d'aide?
nous sommes là pour vous!
SERVICE INFIRMIER
7 jours / 24 heures.
Ginette Robitaille Laforce,
Directeur
Division service de santé
Placement de personnel
Marie-Andrée Laforce
67, boul. St-Cyrille est, Québec (Québec)
G1R 2A9 Tél.: (418) 529-4194

COURS DE SERVICE au BAR
avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHÂTEAU FRONTENAC
COURS de CONNAISSANCES des VINS
Permis culture personnel 1985/86 École de Québec
692-0310

À SE RAPPELER: JEUDI SOIR À 19h30
CONFÉRENCE-VIDÉO sur la technique
NADEAU* et anti-Gym
Prix d'entrée: 5\$
Pour réservations et inscriptions, tous les jours de midi à 20h.
FRANCINE LAROCHE
(418) 681-7749
Centre Francine Laroche Inc.
1584, chemin St-Louis, Sillery
*Marque de commerce du Centre de yoga Colette Maher Enr.

CUISINE À VOTRE CHOIX
orientale, française ou italienne
Retrouvez vos choix de **COUSCOUS**
BUFFET DU MIDI à partir de 5\$
SPECTACLE D'AMBIANCE
Danse orientale avec Minoucha tous les vendredis et samedis soir
RESTAURANT **LE SALAMMO**
1800, 1re Avenue, Québec
Réservations: 525-6427

LES NOUVEAUTÉS DU MOIS (du lundi au jeudi)
Incluant bar à soupes, bar à salades, dessert, café
● Escalope de veau pérusse sur fettucini **14.95\$**
● Brochette de fruits de mer **15.95\$**
Incluant digestif maison
Restaurant **L'OMNIBUS**
2800, boul. Laurier Sainte-Foy
Réservations: 658-4303

NOUVEAUTÉS printemps
CHEMISE À MONOGRAMME POLO 100% coton, unisex, unie ou à rayures de teintes pastel. **45\$**
LÉVIS PLACE CARNIVAL 833-2686
GALERIES DE LA CAPITALE 627-3472
PLUME STE-FOY 831-9861 (SHERBROOKE)
CARTE VERTE 001697
clément
L'extravagant magasin pour enfants

CHEMISES • PANTALONS • CHANDAILS
DE LA COLLECTION
Kappa
ÉTÉ 87
SKI • MODE
SPORT SELECT
Place Belle Cour / Ste-Foy

ATTENTION C'EST UN PRIX QUE VOUS VOULEZ?
HONDA

HONDA ACCORD
"Urgent besoin de voitures usagées"
Venez chez E.G. Auto à Lévis... le meilleur endroit pour l'achat de votre nouvelle Honda.
Traversez sur la rive sud et vous économiserez davantage de \$\$\$.
Faites l'essai de notre modèle le plus populaire.
e.g. auto (1986) inc.
40, route Kennedy, Lévis
833-2135
GARANTIE 3 ANS 100 000 KM
GARAGE RECOMMANDÉ
CAA

POISSONNERIE QUAI-BEC
MOUSSE DE SAUMON FUMÉ 9.99\$ lb aux épinards
TRUITE ARC-EN-CIEL FRAÎCHE 4.99\$ lb Chair rouge
160, L'ESPINAY QUÉBEC 529-2561
44, BOUL. KENNEDY GALERIES ROND-POINT, LÉVIS 835-1581
FAUBOURG LAUDANCE, Ste-Foy, rue du Campanile (7 jours/semaine) 653-6097
QUEUES DE LANGOUSTINES (scampi) Grosseur moyenne 11.99\$ lb
MOULES DE CULTURE 1.69\$ lb Île-du-Prince-Édouard
HALLES FLEUR DE LYS 245, SOUMANDE (7 jours/semaine) 527-3039
574, BOUL. ROCHETTE BEAUPORT 663-1733
DU POISSON... AVEC RAISON

Suspension des procureurs de la Couronne Le sous-ministre Bouchard risque d'être cité pour outrage au tribunal

♦ Si le juge de la cour des sessions de la paix se rend à la demande de l'avocat de la défense, le sous-ministre associé Rémi Bouchard sera accusé d'outrage au tribunal, pour entrave à la justice.

par Louise LEMIEUX

Le juge Marc-André Drouin rend sa décision ce matin à ce sujet. Rémi Bouchard est le signataire de la lettre de suspension qu'ont

reçu plus de 160 procureurs de la Couronne de la province, en guise de sanction disciplinaire à la suite de quatre jours de "débrayage illégal", la semaine dernière.

C'est à cause de cette lettre que les procureurs de la Couronne, sans mandat, ne peuvent procéder devant le tribunal.

Mais l'avocat de Léo-Paul Lavoie n'a pas envie de faire les frais des querelles des avocats. Il tient à ce que son client en finisse avec cette

cause de facultés affaiblies... que le procureur-cadre de la Couronne veut faire remettre. Les témoins ont d'ailleurs été désassignés en prévision d'une telle remise.

L'avocat de l'accusé proteste, exige que l'on procède. Et puisque c'est à cause de la lettre de suspension envoyée par le sous-ministre Bouchard que les procureurs ne peuvent plaider devant le tribunal, eh bien! qu'il vienne s'expliquer dans la boîte aux témoins, suggère

l'avocat de la défense. Puisque le sous-ministre nuit à la bonne administration de la justice, l'avocat demande au juge de le citer pour outrage au tribunal. Rien de moins.

Léo-Paul Lavoie revient devant le tribunal ce matin. Le juge Drouin décidera s'il cite ou non le sous-ministre Bouchard pour outrage au tribunal. Peut-être le juge décidera-t-il aussi d'acquitter Léo-Paul Lavoie, faute de preuves. ●

L'Assemblée de l'Atlantique Nord siégera à Québec, en mai

♦ OTTAWA (PC) - L'Assemblée de l'Atlantique Nord, la branche politique de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, se réunira à Québec, du 21 au 25 mai.

mements et le mouvement de réforme en Union soviétique.

L'Assemblée, fondée en 1955, a pour mission de promouvoir la coopération politique, économique et militaire entre les pays occidentaux membres. Elle n'a aucun pouvoir législatif, mais plusieurs hommes politiques influents y trouvent l'occasion de s'exprimer. Presque tous les députés et sénateurs canadiens font partie de la section canadienne. ●

Quelque 150 parlementaires des 16 pays membres de l'OTAN doivent y participer. Quoi que l'ordre du jour n'ait pas été précisé, on s'attend à ce que les discussions portent principalement sur les relations Est-Ouest, le terrorisme, le contrôle des ar-

**CONSULTEZ
NOTRE CAHIER
PUBLICITAIRE ET
L'ECONOMIE**



L'ÉCONOBILLET

- grâce à :
- 1 000 billets disponibles pour chaque match;
 - Procurez-vous vos billets pour les 8 prochains match;
 - Obtenez jusqu'à 6,00 \$ de réduction sur vos billets des Nordiques;

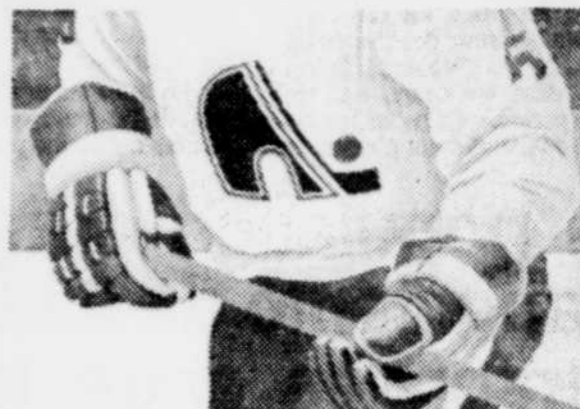
LES LABO PHOTO ASSOCIÉS
LES SUPERMARCHÉS
provigo

DATES DES MATCHS

3 mars: PITTSBURGH 20 mars: TORONTO
7 mars: BUFFALO 21 mars: PHILADEL.
10 mars: HARTFORD 31 mars: BOSTON

OFFREZ-VOUS
le prochain

Match



**GROS POULET
FRAIS ou SURGELE
CANADA CAT. "A"
2,5 kg et PLUS (5 lb et plus)
2.82 kg**

1.28
lb



**BANANES
CHIQUITA
PRODUIT IMPORTE
.55 kg**

.25
lb



**JUS
DEL MONTE
AU CHOIX
CONT. 1 litre**

.88



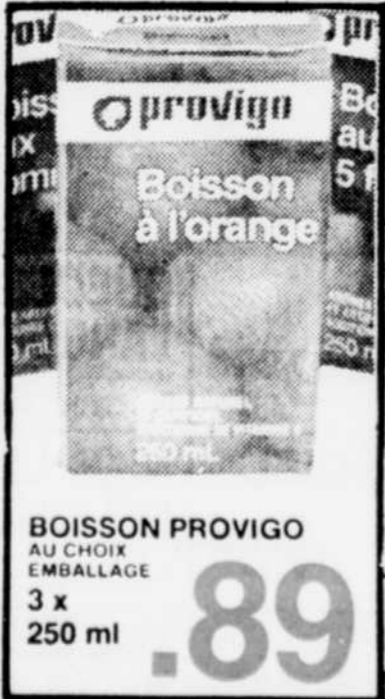
**MELANGE
A GATEAU SNACKIN
AU CHOIX
BETTY CROCKER, 400 g**

.89



**BOISSON GAZEUSE
COLA, SODA MOÛSSE, ORANGE ou
GINGEMBRE,
RAISIN,
PROVIGO,
CANETTE
CONS.
280 ml**

.69



**BOISSON PROVIGO
AU CHOIX
EMBALLAGE
3 x
250 ml**

.89



**LAIT INSTANTANE
EN POUFRE, PROVIGO
EMBALLAGE
500 g**

2.59



**FROMAGE FONDU
REGULIER, 8 TRANCHES
PROVIGO
250 g**

1.69



**FEVES AU LARD
SAUCE TOMATES
PROVIGO
796 ml**

1.39



**BETTERAVES
MARINEES
PROVIGO
750 ml**

1.39

CONSULTEZ NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE
POUR DE NOMBREUX AUTRES SPECIAUX.

CES SPECIAUX SONT DISPONIBLES DANS LES REGIONS SUIVANTES:
QUÉBEC, LÉVIS, CHARLEVOIX ET BAS ST-LAURENT. EN VIGUEUR JUSQU'AU
SAMEDI 28 FEVRIER 1987 JUSQU'A L'HEURE DE FERMETURE. NOUS NOUS RÉSÉRVONS LE
DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE
DES PRODUITS ANNONCÉS. LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES CIRCONSTANCES. PAS DE VENTE
AUX MARCHANDS.

LES SUPERMARCHÉS
provigo

Une nouvelle étoile dans le monde des affaires... Systèmes d'information Bell

Systèmes d'information Bell, c'est la fusion de deux groupes Bell : le Groupe des communications d'affaires et les Systèmes de communications Bell Inc. Avec Systèmes d'information Bell, vous bénéficiez de l'intégration de deux groupes de communication d'affaires parmi les plus performants sur le marché à l'heure actuelle.

Cette décision témoigne du leadership de Bell Canada et de son engagement originales aux problèmes d'ordre entreprises. Ainsi cette fusion clientèle un service encore plus sible et plus personnel.

Avec Systèmes d'information Bell, assurez de maximiser l'utilisation de vos actuelles pour véhiculer efficacement. Vous pouvez également envisager en

leadership de Bell à apporter des solutions communicationnel des permet d'offrir à la souple, plus acces-

vous vous ressources l'informa-toute

tranquillité d'esprit l'intégration progressive et rentable de vos systèmes d'information futurs, car vous bénéficiez d'une gamme exceptionnelle de produits et services, d'une expertise centenaire et d'une fiabilité à nulle autre pareille.

Les technologies des communications évoluent, notre façon de vous servir aussi !



Systèmes d'information Bell

une division Bell Canada

Bell

Membre du réseau national
Telecom Canada





M. Robert Bourassa.

Dossier linguistique: Bourassa refuse de s'engager à agir dès ce printemps

Le premier ministre Robert Bourassa a refusé, hier, de s'engager à poser des gestes dans le dossier linguistique ce printemps, dans la foulée de la résolution adoptée au conseil général de son parti, en janvier, pour le presser d'agir.

par J.-Jacques SAMSON

Il est important d'en discuter avec le caucus et d'avoir l'appui du caucus, dit-il. C'est important en raison de notre régime parlementaire, mais aussi parce que notre aile parlementaire représente toutes les régions et tous les

groupes de la société, donc le Québec dans son ensemble, explique le premier ministre.

M. Bourassa attendait de plus, aujourd'hui, les recommandations de la ministre responsable de la loi 101, Mme Lise Bacon, qui rentrait d'un voyage en Afrique.

Les membres de l'aile parlementaire du PLQ seront réunis, jeudi et vendredi, à Saint-Hyacinthe, pour préparer la rentrée parlementaire. Le dossier linguistique doit occuper une partie importante des discussions, a-t-on laissé entendre depuis quelques semaines.

Les finances publiques

M. Bourassa a repris une nouvelle fois, hier, ses dénonciations de la situation injuste faite au Québec dans les paiements de transfert d'Ottawa.

M. Bourassa insiste sur le fait que l'augmentation constante des coûts de la santé en raison du vieillissement de la population, rend plus difficile de boucler le budget.

Toutes les représentations faites par le ministre des Finances auprès de son homologue Michael Wilson, par son chef de cabinet Mario Bertrand auprès de son vis-à-vis, M. Bernard Roy, à Ottawa et les

siennes, auprès de M. Brian Mulroney se sont avérées vaines.

Le premier ministre refuse toutefois d'indiquer s'il devra hausser certaines taxes pour compenser ce manque à recevoir.

M. Gérard-D. Lévesque a déjà établi à \$2 milliards, d'ici 1991-92, les montants normalement dus au Québec et qui ne lui seront pas versés.

Les personnes handicapées

Confronté dans un corridor du parlement, devant les caméras de la télévision, à une porte-parole des associations de personnes handicapées qui présentaient des mémoires, hier, devant la Commission parlementaire des Affaires sociales pour obtenir des budgets ad-

ditionnels, M. Bourassa s'est habilement esquivé.

Il a rappelé que les crédits pour les personnes handicapées avaient été augmentés de 50 pour 100 ces derniers mois (après la ronde de réductions de mars 1986), mais il s'est dit conscient que tous les besoins n'avaient pu être comblés et que 5.000 personnes étaient toujours en attente.

Le premier ministre a indiqué qu'il examinera, aujourd'hui, avec la ministre Thérèse Lavoie-Roux, les mesures pour alléger les structures administratives de ces programmes qui grugerait une part si importante des budgets que des groupes ont demandé la mise en tutelle du programme d'aide matérielle aux handicapés.

"Souveraineté et progrès" n'est pas un club politique

MONTRÉAL (D'après PC) - L'ex-ministre des Finances Jacques Parizeau confirme l'existence d'un groupe sélect d'intellectuels et d'indépendantistes qui abordent, sous divers aspects, la question de la souveraineté du Québec.

Cependant, insiste-t-il, "Souveraineté et progrès" n'est pas un club politique même si les sujets traités sont surtout de cette nature, la souveraineté du Québec étant le principal sujet de conversation.

Le groupe d'une quarantaine de personnes se réunit tous les vendredis soirs, à l'abri des oreilles indiscrettes. "En ce qui me regarde, il n'est pas tout à fait exact de m'identifier comme le centre du groupe puisque je n'ai pu participer, depuis sa fondation, qu'à la première réunion. Le vendredi soir, je donne des cours", précise l'ex-ministre.

Pour sa part, l'ex-présidente du Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI), Denise Leblanc-Bantey, assiste à toutes les réunions. Elle refuse d'identifier les autres participants aux rencontres puisque la plupart n'ont jamais milité au sein du PQ ou d'une autre formation politique.

"Ce sont des personnes non partisans, qui n'ont jamais milité dans

un parti et qui ne veulent pas rendre public leur engagement. Il s'agit des meilleurs cerveaux du Québec", croit l'ex-ministre péquiste de la Condition féminine, qui refusera dorénavant de parler publiquement de la vie politique au Québec. "C'est plus reposant de le voir de l'extérieur. Ça change la perspective."

Si les deux anciens membres du cabinet Lévesque acceptent de parler de l'existence de ce club, ils refusent d'une commune voix de s'immiscer de quelque façon dans le débat politique, en particulier sur la place que le Parti québécois devrait accorder à la souveraineté.

Souveraineté

Jacques Parizeau - qui avait l'hiver dernier décerné de bons points au gouvernement libéral de Robert Bourassa tout en ironisant sur la situation du PQ - refuse "de dire en public ce que je pense" des nouvelles secousses qui agitent l'opposition officielle à l'Assemblée nationale. Certes, il est prêt à participer à certains débats touchant l'avenir du Québec en général, mais il veut éviter à tout prix d'entreprendre une controverse sur la place publique. "La dernière chose que je veux, c'est des controverses sur ce plan-là", dit-il.

Radio Shack

DIVISION INTERTECH CANADA L.T.E.E.

Téléphone sans cordon pratique dans toute pièce

- Mémoire programmable pour 32 numéros
- Composition à impulsions ou tonalités
- Code de sécurité
- Avec piles rechargeables au nickel-cadmium

43-551
199.95
249.95



rabais \$50



rabais 25%

SUPERTAPE
L-750 2-4-6 HOUR CASSETTE
L-750

Vidéocassettes Supertape
■ L-750 Beta avec 4-1/2 h d'enregistrement 44-475
■ T-120 VHS avec 6 h d'enregistrement 44-400
8.95 chac.
11.95



rabais 25%

Chargeur pour tous les budgets
■ Pour piles au nickel-cadmium - "AA", "C", "D", ou 9V
■ Recharge 2 paires différentes
23-132* **14.95**
149.95



rabais \$80

Combiné AM/FM stéréo de luxe
■ Avec récepteur AM/FM, tourne-disque, deux enceintes et magnéto
Liquidation **169.95**
249.95



Belle sonorité portable
■ Portable mince et léger
■ Avec circuit d'étalement
14-788* **99.95**
Était 149.95 au cot. 1986

Si notre stock d'un article renouvelable de notre gamme courante est provisoirement épuisé, nous vous fournissons un bon de réduction offert vous permettant de vous le procurer au prix annoncé jusqu'à ce qu'il sera disponible. Certains articles peuvent être offerts en quantités limitées pour la période de cette offre. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques. *Tandy Corporation détient les droits de propriété. INTERTECH CANADA L.T.E.E. est un usage inscrit.
*Assurance admissible recommandée.
*Prix d'achat/achat non inclus.
Également disponibles dans les centres de ventes autorisés participants.



rabais \$50

Pour écoute accélérée
■ Avec lecture variable pour écoute rapide de la parole
79.95
129.95
Liquidation



rabais 12%

Répondeur à "annonce"
■ Répond avec votre message
■ Certifié par le MDC
69.95
79.95
Liquidation



rabais \$30

Puissante mini-enceinte
■ Mini-enceinte Minimus-25
■ PAR1 50 W
69.95 chac.
59.95
Liquidation

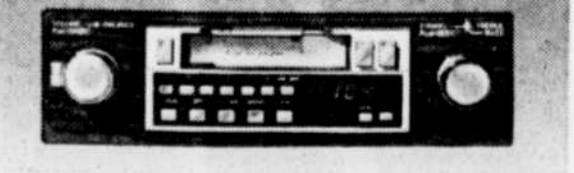


rabais 22%

Tourne-disque de qualité
■ Tourne-disque autom. avec compensation latérale
69.95
89.95
Liquidation



Les prix de solde expirent le 28 février 1987



Lecteur de cassette d'auto
■ Lecteur de 30 W avec tuner électronique numérique
■ Inversion autom. 12-1909
249.95
Était 359.95 au cot. 1986
Liquidation

VENTE DE FAILLITE

de la
BOUTIQUE PELROCHE
située au 1960, rue St-Michel, Sillery
(édifice Net Top, face à l'hôtel de ville)

70% D'ESCOMPTE SUR TOUTE LA MARCHANDISE

Robes, jupes, chemisiers, pelisses, foulards, ceintures, bijoux, parfums, gilets/chandails, maillots de bain, vêtements de croisières, etc.

OUVERTURE MAINTENANT

au 1960, rue St-Michel, Sillery.

Résultats

VEUILLEZ NOTER QUE LES TIRAGES DE LA MINI LOTO ET DE L'INTER LOTO FONT RELACHE POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE.

RÉSULTATS ANTÉRIEURS



TIRAGE DU	NUMEROS DECOMPOSABLES	TIRAGE DU	NUMEROS DECOMPOSABLES
13 fév.	352645	23 janv.	582218
6 fév.	269963	16 janv.	393342
30 janv.	940831	9 janv.	709418

RÉSULTATS ANTÉRIEURS



TIRAGE DU	NUMEROS DECOMPOSABLES	NUMEROS NON DECOMPOSABLES	NUMEROS MOBILES
13 fév.	699162	206168	57673
		848793	2299
		017366	840
30 janv.	753942	508455	68903
		196781	2859
		052578	428
16 janv.	121303	149448	58251
		875573	7924
		378645	753
2 janv.	716285	529902	64986
		594060	9451
		688296	528

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Vérifiez les pages blanches pour le magasin Radio Shack le plus près



Réactions à la démission de Jean Garon de l'exécutif du PQ P. M. Johnson tient un langage circonspect

Le président du Parti québécois, M. Pierre Marc Johnson, craint que le nouveau débat sur la souveraineté dans son parti expose la population et détourne des électeurs de sa formation. "Il faut qu'on regarde tous dans la même

direction, sinon ce parti est fini. C'est aussi simple que cela!", a même avancé M. Johnson devant la presse anglophone.

Lui-même refoule déjà son impatience, à quatre mois du congrès

général du PQ, les 12, 13 et 14 juin. "C'est évident! (que le PQ par J.-Jacques SAMSON

risque d'exaspérer la population) a lancé M. Johnson, hier, en commen-

tant la démission de M. Garon de l'exécutif du PQ en fin de semaine, pour participer plus librement à ce débat, disait-il.

"Il s'agit de savoir si moi, cela va m'exaspérer", a ajouté M. John-

son. "Et ça avance!" a-t-il glissé à notre intention, en s'éloignant.

M. Johnson a commenté avec beaucoup de retenue, hier, la démission de M. Garon de l'exécutif.

"On est un parti qui a toujours réussi à dramatiser beaucoup autour des mots", dit-il.

M. Johnson a refusé de discuter d'une contestation de son leadership. "Les collègues qui participent à ce débat s'en défendent bien. Je n'ai pas d'opinion sur ces choses-là. Je fais ce que j'ai à faire comme président de parti et comme chef de l'Opposition."

Le chef du Parti québécois n'a reçu que dimanche soir la lettre de

démission de M. Garon. Celui-ci n'avait pas jugé bon auparavant d'en discuter avec lui. "Jean a son tempérament et sa façon de procéder. Je le connais. La façon de procéder m'étonne rarement chez Jean", a-t-il enchaîné avec un sourire qui trahissait sa pensée.

Le geste de M. Garon aura sûrement des rebondissements à la réunion de l'aile parlementaire péquiste, la semaine prochaine, dans la Beauce. Plusieurs de ses collègues n'ont pas apprécié son coup de théâtre qui risque de saper la crédibilité que les députés péquistes tentent de se donner dans l'opinion publique, estiment-ils.

Louise Harel n'a pas l'intention de suivre l'exemple du député de Lévis

Si M. Jean Garon a quitté l'exécutif national du Parti québécois, c'est qu'il n'arrivait plus à y exprimer une opinion différente de celle de M. Pierre Marc Johnson, sans qu'on n'y voit les séquelles de la course au leadership, sinon un désir de revanche.

"C'était difficile pour Jean. A chaque fois qu'il parlait, c'est comme si les gens se disaient qu'il était demeuré amer. A cause de ça, il a toujours eu l'impression que l'air se raréfiait autour de lui, que son espace politique était plus restreint", a expliqué Mme Louise Harel, hier, au cours d'un entretien téléphonique avec LE SOLEIL.

Identifiée, elle aussi, comme une souverainiste inconditionnelle, la députée de Maisonneuve est demeurée très proche de son collègue de Lévis. Elle n'a cependant pas l'intention de suivre son exemple en quittant l'exécutif national du PQ.

La semaine dernière, Mme Harel n'avait pourtant pas montré beaucoup plus d'enthousiasme que son collègue de Lévis pour l'espèce de compromis entre "l'affirmation nationale" et la "promotion" de la souveraineté qu'avaient élaboré M. Pierre Marc Johnson et les dirigeants du parti.

Si M. Garon se trouvait "encar-

cané dans une unanimité factice à l'exécutif", Mme Harel "ne se sent pas étouffée", s'estimant tout à fait libre de s'exprimer comme députée de Maisonneuve, et non pas comme une représentante de l'aile parlementaire, puisque c'est le congrès national et non pas le caucus des députés qui élit les quatre députés qui siègent à l'exécutif national.

Mme Harel a toujours conservé beaucoup de souplesse dans ces débats autour de la souveraineté. "L'important, à ce moment-ci, c'est qu'on réaffirme que l'objectif est de réaliser la souveraineté, dit-elle. Qu'on prenne les moyens de rafraîchir notre option et de faire la pro-

motion du projet global dans ses dimensions sociales, économiques, politiques et culturelles".

ACHAT SPECIAL

Commandée spécialement pour vous

500 ARIES 1987

ÉDITION CANADIENNE



GARANTIE 7 ANS 115 000 km (rouage et entraînement)

GARANTIE 7 ANS (corrosion)

à partir de **9995⁰⁰\$** pas de surprise

TRANSPORT PRÉPARATION inclus

OU LOUEZ-MOI POUR SEULEMENT **222⁸⁸\$**

** Immatriculation et taxe en sus

8 SUPERBES FOURRURES laliberté VALEUR 21,200\$ DONT UN VISON DE 5 000\$



De la **CAPITALE DODGE CHRYSLER** Ltee
GROS, BON, PAS PLUS CHER!

SERVICE DE FINANCEMENT BANCAIRE SUR PLACE

Intersection Pierre-Bertrand et boul. de la Capitale
687-2604



Le Multi-Service

DIAL

50% SUR TOUS LES PATRONS

VOGUE

(limite: 2 par client)

les 25-26-27-28 février



BUTTERICK #4638

PROMOTION tous les patrons

BUTTERICK 267

Aussi autres spéciaux à nos 3 magasins sur notre collection printemps-été

20% de réduction sur tous les rideaux, dentelles et tissus à rembourrage en magasin.

<p>COTON MIRAGE UNI 150 cm, 65% polyester - 35% coton pour confection de bermudas, ensembles sport, imperméables</p> <p>Rég. 10^m pour 698\$ le mètre</p>	<p>SHEETING Genre jean imprimé, 100% coton, 150 cm. Tissus mode lavables pour cet été.</p> <p>Rég. 8^m pour 698\$ le mètre</p>	<p>BEAU COTON OXFORD Rayé, 155 cm, 50% coton-50% polyester, lavable, rayé blanc avec coloris pastel</p> <p>Rég. 5^m pour 469\$ le mètre</p>
---	--	---

15% de réduction sur les dentelles importées pour confection de robes de mariées.

TEXTILE

NOUVEAU
568, boul. Hamel, Québec
529-1726

1177, route de l'Église
Sainte-Foy, (face à Canadian Tire)
658-4422

89, Saint-Joseph est
(angle Saint-Anselme)
529-2903

Choix différent de tissus aux 3 magasins.

Monsieur Picotte, ministre

- AVEZ-VOUS LE COEUR DE PASSER SUR LE CORPS DE 350 PERSONNES POUR LE BÉNÉFICE DE MALENFANT ET QUELQUES AUBERGISTES?

Monsieur Picotte


- NOUS SOMMES 350 PERSONNES DU SYNDICAT DU MANOIR RICHELIEU QUE VOUS PROPOSEZ DE METTRE À LA RUE POUR COUVRIR VOTRE ERREUR ET SAUVER MALENFANT ET SES MILLIONS.
- VOUS FAITES SEMBLANT DE RÉGLER LE GRAND-FONDS POUR CACHER VOTRE VOLONTÉ DE NOUS SACRIFIER. (LES GENS DU GRAND-FONDS ONT LEURS DROITS ET NOUS LES NÔTRES: CE N'EST PAS À TROUQUER).


Monsieur Picotte

- VOUS ACCUSEZ LA CSN POUR FAIRE OUBLIER QUE NOUS, HOMMES ET FEMMES, AVONS LE DROIT DE GAGNER NOTRE VIE.


Monsieur Picotte

- NOUS LUTTONS POUR REGAGNER NOS DROITS QUE VOUS AVEZ REFUSÉ DE PROTÉGER LORS DE LA VENTE DU MANOIR.
- NOUS VOULONS TRAVAILLER DANS CHARLEVOIX





CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX DE QUÉBEC (C.S.N.)



FAITS DIVERS

Sept alertes en trois heures

Un pyromane sème l'émoi à Victoriaville

♦ Victoriaville - Dans trois heures d'intervalle, hier matin, le Service des incendies de Victoriaville a répondu à sept alertes et deux tentatives d'incendies dans un rayon d'environ un mille carré au centre-ville. Un pyromane serait l'auteur de ces incendies qui ont causé des pertes d'environ \$200,000.

par Paul-Henri DROUIN

Rencontré sur les lieux de l'incendie le plus important, celui à l'entreprise Cercueils Atlas Inc., du 96 rue Arcand, le responsable par intérim du Service des incendies de cette ville des Bois-Francis, M. Lionel Boilard, a indiqué au SO-

LEIL qu'en 22 ans de carrière, c'était la première fois qu'il avait à répondre en si peu de temps à sept incendies.

Selon les renseignements obtenus auprès de M. Boilard et de l'enquêteur détective Réal Perreault, la tournée de l'incendiaire a commencé à 6h13, hier matin, par un début d'incendie dans un conteneur du Centre d'hébergement pour personnes âgées dans la rue l'Hermitage et, à 6h17, elle se poursuivait dans un autre conteneur, cette fois sur le terrain de stationnement Bigaré, au centre-ville de Victoriaville.

L'alerte pour l'incendie chez Cercueils Atlas, qui a ravagé un entrepôt contenant 75.000 pieds de

bois sec devant servir à la fabrication de cercueils, a été donnée par un préposé de la cour à bois des son entrée au travail, à 6h59.

À l'arrivée des pompiers, le feu sortait à l'arrière de la bâtisse et c'est leur travail inlassable qui a empêché que le feu ne se propage à d'autres bâtiments de la même entreprise. Les 15 pompiers sont demeurés sur les lieux pendant près de cinq heures.

L'entreprise Cercueils Atlas procure de l'emploi à une centaine de personnes qui étaient toutes à l'ouvrage, hier, et son propriétaire, M. André Boulanger, n'a voulu faire aucun commentaire, ne voulant pas préciser la valeur de ses pertes.

Autres incendies

Les forces policières de Victoriaville n'écartent pas l'hypothèse que ce soit la même main criminelle qui ait allumé trois autres incendies, dont l'un à 7h11 à l'une des maisons en construction dans la rue Turcotte par l'entreprise Jacques Construction, de Victoriaville; un second à 7h58 au CLSC de Victoriaville, près de la porte d'entrée sur la rue Monfette, et finalement à 9h10, dans un conteneur de l'ancien bâtiment d'Hydro-Québec.

A chacun de ces trois endroits, peu de dommages ont été causés

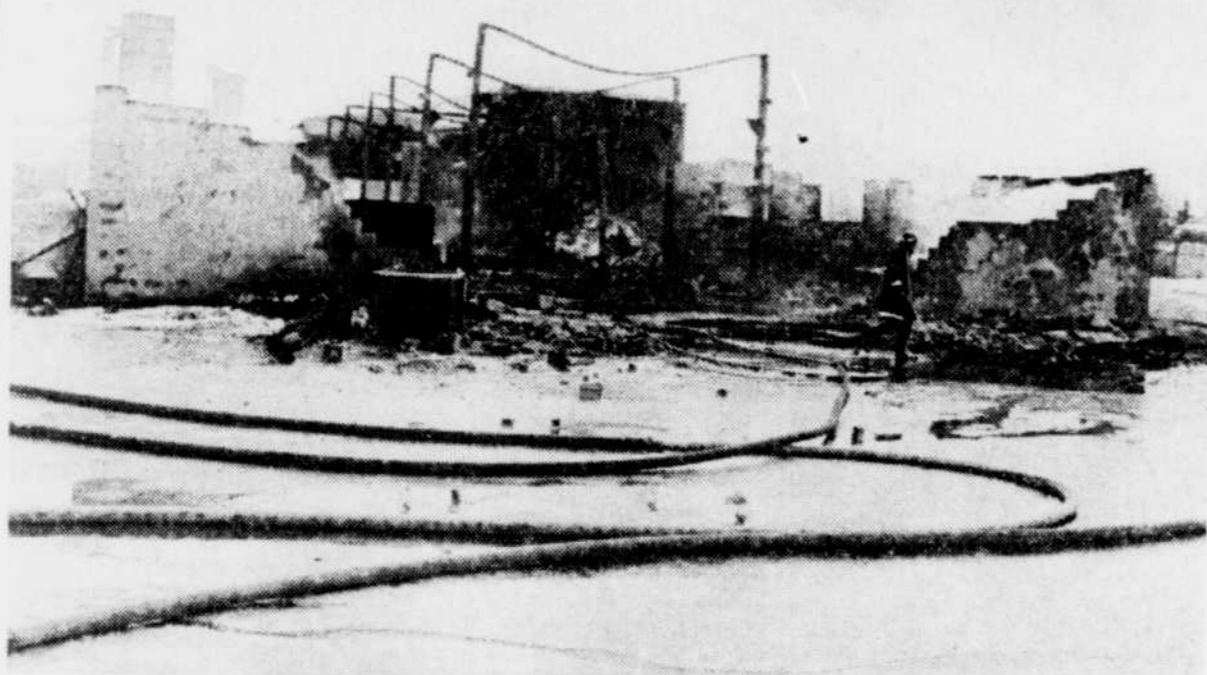
et, selon les renseignements obtenus auprès de l'enquêteur, la police aurait la description d'un suspect, mais jusqu'à hier soir, aucun suspect n'avait été arrêté. Mais tous les efforts sont faits pour attraper ce pyromane. L'enquête se poursuit également pour établir la cause de l'incendie qui a ravagé l'usine de fabrication de bâtons de hockey Canadien Inc.

On s'interroge

À la suite des événements d'hier, nombreux sont les citoyens de Victoriaville qui se posent de sérieuses questions sur la série

d'incendies survenue depuis septembre 1986 dans cette région des Bois-Francis.

On doute très sérieusement qu'une main criminelle soit à l'origine des sinistres reliés au complexe hôtelier Colibri, d'un édifice commercial dans le centre-ville de Victoriaville, d'un entrepôt de matériaux de construction de la firme J. E. C. Giroux Ltée, d'une grange et d'une maison à Saint-Albert, d'un chalet à Saint-Christophe et d'une buanderie à Arthabaska, pour des pertes se totalisant à plus de \$3,5 millions. ●



L'entrepôt de la compagnie Cercueils Atlas Inc., rasé par un incendie, hier, contenait 75.000 pieds de bois sec devant servir à la fabrication de cercueils. Photo Michel Paquet



Le responsable par intérim du Service des incendies de Victoriaville, M. Lionel Boilard (au centre), discute avec le propriétaire de l'entreprise Cercueils Atlas, M. André Boulanger (à droite). Photo Michel Paquet

C'est «super»!

Les nouveautés
sont arrivées
chez Eaton...
juste à temps pour
le Congé de classe!



1. Big Bird parlant

62,5 cm de haut. Comprend: livre et cassette. Version anglaise seulement. (179)

84⁹⁸ ch.

2. Livres-cassettes "Big Bird"

Choix de 6 titres. En anglais seulement. (179)

11⁹⁸ ch.



Assortiment de camions Majorette. (178)

3. Série Tandem 304-306, env. 29 cm de long.

10⁹⁸ ch.

4. Série 303, env. 20 cm.

8⁹⁸ ch.



5. Barbie "Bijoux secrets"

Vêtue d'une robe élégante et d'un collier étincelant. (181)
Eaton Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale.

19⁹⁸ ch.



7. Nouveauté! "Rock'n Curl Jem"

Jem dévoile sa nouvelle coiffure! (181)

12⁹⁸ ch.



6. Véhicule Apache

Avec direction à cames, levier à 4 vitesses. Fonctionne avec 6 piles AA (non comprises). (178)

29⁹⁸ ch.



8. Jouets "Puffalumps"

Légers comme une plume et si doux! Choix de: ourson, chiot, agneau, chaton ou veau. Ce sont des amis sincères! (179)

29⁹⁸ ch.



9. Nouveauté de Coleco! "ALF" ("Alien Life Form")

L'authentique réplique du personnage de NBC. Peluche dense de qualité supérieure. 35 cm de haut. (179)

33⁹⁸ ch.



"Clowny" pour les jours de pluie!

10. Bloc de crayons de cire "Million Colour".

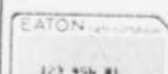
2⁴⁸ ch.

11. Bâton de crayon de cire "Million Colour".

2⁹⁸ ch.

12. Bâton de crayon de cire "Clowny friends million colour". Choix de 7.

4⁴⁸ ch.



Credit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats personnels

ACHATS-CONFIANCE EATON

Un cahier rempli de nouveautés et de bonnes occasions!

32 pages consacrées à la mode pour elle et lui... ainsi qu'un grand choix de nouveautés pour le foyer!

Cet événement est en vigueur jusqu'au 7 mars 87.



EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX
GALERIES CHAGNON 833-7744 PLACE STE-FOY 653-9331 GALERIES DE LA CAPITALE 627-5811

Deux incendies dans le comté de Portneuf

♦ Une octogénaire a subi des brûlures sérieuses, hier après-midi, dans l'incendie de sa maison située dans le 3e Rang de Deschambault de Portneuf. Mme Gabrielle Bédard, âgée de 88 ans, a été transportée à l'hôpital du Saint-Sacrement par l'ambulance Guy Denis, de Saint-Marc-des-Carières.

par Lucien LATULIPPE

L'incendie a été aperçu par un voisin et c'est de justesse qu'il a pu secourir Mme Bédard. Les pompiers de la municipalité que dirige M. Jacques Michaud sont accourus et ils étaient encore sur les lieux à 21h.

Mort d'un conducteur à la piste de Pont-Rouge: témoins recherchés

♦ Des témoins sont recherchés par la Sûreté du Québec relativement à la collision qui est survenue à la piste d'accélération de Pont-Rouge, le 26 juillet dernier, et qui a coûté la vie au conducteur américain de "jet car", Casella Russell. Ce dernier a succombé à ses blessures le 11 août suivant.

par Lucien LATULIPPE

Le Dr Jean Grenier, coroner en chef du Québec, a décidé qu'il y avait lieu de tenir une enquête publique sur cette tragédie et il a désigné Me Marc-André Boulianne pour la présider. Le lieu et la date

Les soeurs Lévesque rentreront vendredi

♦ MONTREAL (PC) — Les soeurs Micheline et Laurence Lévesque quitteront Rome vendredi midi pour arriver à Mirabel à 18h30, ont-elles annoncé à la Presse Canadienne, hier, de leur appartement de Rome.

Elles ont obtenu des billets "à des conditions satisfaisantes" auprès de Canadian Pacific.

Elles prendront donc l'avion à l'aéroport de Fiumicino, 416 jours après y avoir été arrêtées, le 7 janvier 1986.

Après une escale à Milan, elles

Quatre jeunes accusés de vol

♦ Six chefs d'accusation ont été portés, hier, contre quatre des cinq jeunes gens dans la vingtaine qui avaient été arrêtés par la police de Beauport, lundi. Le cinquième a été libéré, lundi soir, après interrogatoire.

par Lucien LATULIPPE

Les dénonciations autorisées par Me Jean Lortie, procureur de la Couronne, sont quatre pour vol avec effraction, une pour effraction avec intention et une pour recel. Les quatre jeunes gens dans la vingtaine, qui n'ont aucun dossier judiciaire, ont été admis à caution en attendant leur enquête préliminaire.

Deux des suspects ont été pris

La maison est restée debout, mais il n'en resterait que les murs.

D'autre part, la Sûreté du Québec rapporte qu'un incendie a endommagé le marché d'alimentation Provigo Neuville Inc., situé sur la route 138 et appartenant à Pierre Dessurault. Le feu aurait éclaté vers 18h30 dans une remise et il a été maîtrisé rapidement, mais la fumée a envahi le magasin pour y causer des dégâts importants.

Les pompiers de Neuville que dirige M. Raymond Alain sont demeurés environ trois heures sur les lieux et personne n'a été blessé. Une enquête a été instituée dans les deux cas pour établir la cause de l'incendie.

par André DIONNE

M. Barrett, 47 ans, un Britannique d'origine, a occupé ce poste pendant de nombreuses années, jusqu'en 1984, alors qu'il était nommé président et directeur général de la nouvelle société fédérale des pêches, Pêcheries Cartier.

Cette société était sous le contrôle du député aux Communes de la circonscription de Matapédia-Matane, et ministre de Pêches et Océans Canada, M.

Ex-directeur des "Fruits de mer de l'Est" Matane: un homme d'affaires est accusé de vol et de fraude

♦ MATANE - L'ancien directeur général de la société "Les Fruits de mer de l'Est" établie à Matane, est poursuivi pour fraude et vol contre cette société au montant de \$300,000 dont \$100,000 en argent et \$200,000 prélevés sur la vente de crevettes.

Pierre de Bané, aujourd'hui sénateur.

Les plaintes, comprenant 28 chefs d'accusation, ont été déposées formellement au palais de justice de Matane, le 17 février, et la première comparution aurait vraisemblablement lieu le 6 avril, à indiquer un porte-parole de la Sûreté du Québec, section des crimes économiques.

Longue enquête

L'enquête des agents de la SQ a porté sur les années de gestion de M. Barrett de 1977 à 1984 et principalement sur les cinq dernières années, de 1980 à 1984.

Les accusations de fraude et vol au montant de \$100,000 portent sur un contrat de gérance avec la société "Les Crustacés de Mingan", sur la Côte-Nord.

La seconde partie des accusations est reliée à la vente de stocks de crevettes écoulés, entre

autres, sur le marché américain de la côte est de la Nouvelle-Angleterre par le biais d'un "broker" du Nouveau-Brunswick.

Cette enquête est en cours depuis décembre 1984, alors que "Les Fruits de Mer de l'Est" du Québec avait formellement porté plainte, geste qui avait déclenché cette longue enquête qui vient de se terminer.

Les policiers de la SQ ont dû inventorier les milieux de la pêche sur la Côte-Nord et en Gaspésie, pour poursuivre leur enquête au Nouveau-Brunswick et jusqu'en Nouvelle-Angleterre, particulièrement à Boston, où le FBI a collaboré aux travaux de recherche.

La société "Les Fruits de Mer de l'Est" était, à cette époque, propriété entière d'une famille d'hommes d'affaires britanniques.

D'une transaction à une autre, elle est depuis peu passée aux mains de la société neo-écossaise

Clearwater, qui exploite toujours l'usine située aux abords du quai commercial de Matane.

M. Barrett vit maintenant à Pointe-Claire, en banlieue de Montréal, dans un milieu d'affaires proche de cette industrie de la pêche.

Dès le début de l'année 1985, certains journalistes avaient été informés de l'enquête menée par la SQ, information confirmée à l'époque, à l'égard de cet homme qu'Ottawa venait de nommer à la haute direction de "Pêcheries Cartier", une création politique fédérale maintenant absorbée par le groupe agro-alimentaire Purdel de Rimouski.

Les pressions avaient été fort vives à notre niveau pour la révélation de cette enquête en cours, le monde de la pêche étant encore, à cette époque, marqué par la crise politique entre Ottawa et Québec, crise incarnée par Pierre De Bané et Jean Garon.

UN JOUR SEULEMENT

VENTE SURPRISE! EATON!

DEMAIN (JEUDI) DANS TOUS LES MAGASINS EATON

1/2 PRIX AUBAINES ÉLÉPHANTESQUES

10% à 20% DE RABAIS ARTICLES CHOISIS DE NOTRE STOCK COURANT

10% à 50% DE RABAIS SÉLECTION DE MARCHANDISES À SOLDER

Repérez les ballons rouges

À tous les étages, les ballons rouges survoleront les bas prix. Ayez l'œil ouvert, ces indicateurs vous réservent des aubaines hors pair.

Vente surprise Eaton. Demain jeudi 26 février seulement!

OFFRE EXCEPTIONNELLE

20%

sur tout le montant de la facture peu importe ce que vous achetez

Textiles

Jamm INC.

TISSUS LAINE DÉCORATION

586, rue Saint-Jean Québec

529-1658

Achats en personne seulement.

EATON

013 714 81

Credit accepté avec la carte Eaton

Les cartes Américan Express, Visa, et MasterCard sont acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

SUPER CARNIVAL

BEAUCOUP PLUS

POUR BEAUCOUP MOINS

Mme Gérard Hardy fait son marché chez Super Carnaval pour l'économie.

Mme Gérard Hardy a épargné **17.32\$ (16.7%)** en faisant son marché chez Super Carnaval

Le marché comparatif a été effectué le 5 février 1987. Ce n'est qu'après avoir comparé et payé son marché au Super Carnaval de Neufchâtel qu'il fut demandé à Mme Gérard Hardy de repérer ses amitiés au Steinberg, Place Fleur de Lys. Le choix des articles relève donc uniquement du consommateur. Mme Hardy a effectué elle-même les deux marchés, l'un chez Super Carnaval et l'autre chez le concurrent. Elle était accompagnée, chez le concurrent, d'un représentant de Super Carnaval.

PETITS GÂTEAUX VACHON

Feuilletés à la gelée, Roulés Suisse, Jos Louis ou 1/2 Lune vanille, bte de 6

159

Macaroni au fromage

Dîner

DÎNER DE MACARONI AU FROMAGE

Super C, bte de 200 g

4/100

PEPSI-COLA OU SEVEN-UP

Rég. ou diète, bout. consignées, 6 x 750 ml

279 + dépôt

CONFITURE

Piedmont, au choix, bocal de 250 ml

89¢

BOEUF HACHÉ ORDINAIRE

Prov. de parties fraîches et/ou surgelées, 1.72/kg

78¢ /lb

MARGARINE MOLLE

La Québécoise, cont. de 907 g + boni de 50%

149

YOGOURT AUX FRUITS

Yourbec, au choix, cont. de 175 g

389 la douzaine
3/99¢

PÊCHES EN TRANCHES

Buffet OU POIRES EN MOITIÉS Extra, bte de 796 ml

99¢

ESSUIE-TOUT

Super C, pqt de 2 roul.

88¢

CÉRÉALE CORN FLAKES

Kellogg s, bte de 350 g

99¢

BEAUPORT Carrefour Beauport

LÉVIS Place Carnaval

NEUFCHÂTEL Carrefour Neufchâtel

Prix en vigueur à tous vos Super Carnaval de la région de Québec. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement. Le texte prévaut en tout temps.

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au mercredi 9h00 à 18h00
Jeudi et vendredi 8h30 à 21h00
Samedi 8h30 à 17h00

SUPER CARNIVAL

JAMAIS PERSONNE N'A MENÉ UN SUPERMARCHÉ COMME NOUS

Secteur professionnel collégial au Québec Peu de cégépiens accèdent aux études universitaires

♦ Des 70.000 élèves qui fréquentent le secteur professionnel collégial au Québec, 30.000 enregistrent des échecs et des abandons d'études avant même d'avoir obtenu leur diplôme. Chez ceux qui restent, à peine dix pour 100 accèdent aux études universitaires.

Textes de Jean-Claude RIVARD

Ce n'est pas tout.

Chez eux, le taux de changements de programme est excessivement élevé. La durée moyenne des études qui est, de trois ans dans les secteurs général et scientifique, y est de 3.4 à 3.8 années.

Voilà donc brossées les grandes lignes du portrait-robot de ce type de collégiens ou collégiennes, dans le rapport annuel de la Commission de l'enseignement professionnel du Conseil des collèges, dont LE SOLEIL a obtenu copie. Ce rapport a été dressé après un an de tournées

dans les institutions et de consultations auprès d'organismes socio-économiques, syndicaux, patronaux et autres.

Portrait-robot

Comparativement aux élèves des deux autres secteurs (ceux du secteur professionnel : surchargés de travail. Ils doivent souvent supporter des coûts indirects élevés (uniformes, équipements, outils, matériel, etc.) pour poursuivre leurs études. Ils sont cependant très motivés et prêts à investir beaucoup de travail, à s'imposer de nombreux sacrifices pour atteindre leur but. L'obtention d'un emploi est ce but. En dépit du chômage, ils sont confiants dans l'avenir. Cependant, ils acceptent mal l'utilité, dans les programmes d'études, de matières liées à la formation de base, telles le français, les mathématiques et la philosophie. Ils sont d'origine diverses (allophones,

adultes, milieu du travail, etc.) et n'ont pas toujours une connaissance adéquate de la langue d'enseignement. Les communications manquent souvent entre professeurs. Ceux qui enseignent les cours de spécialisation attachent peu d'importance aux cours communs et obligatoires. Les enseignants de cours communs et obligatoires ne connaissent pas les caractéristiques propres de ces élèves et semblent peu familiers avec le contenu des programmes professionnels. Les élèves disent souffrir de la situation.

Dans l'ensemble, les employeurs sont satisfaits des diplômés du secteur professionnel bien qu'ils souhaiteraient qu'on leur inculque plus l'autonomie, plus d'esprit de synthèse, plus de sens d'initiative, plus de capacité de prendre des décisions, une meilleure maîtrise de la communication verbale et écrite.♦

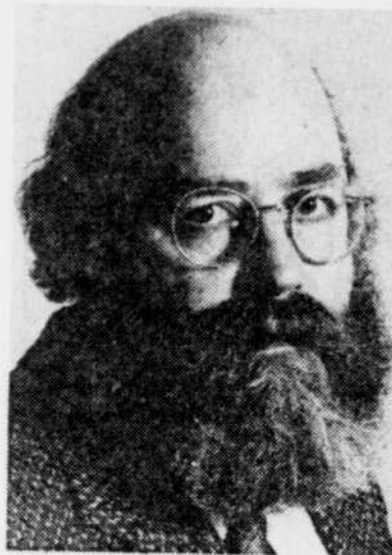
La concertation devient urgente

♦ Selon le directeur de la Commission de l'enseignement professionnel collégial, M. Claude Gauthier, il est urgent que le ministère, les dirigeants de collèges et les enseignants se concertent immédiatement pour trouver une solution aux problèmes que l'on vient de toucher du doigt.

Il en va de la qualité et de la crédibilité de la formation collégiale. Il ne suffit plus de parler de révisions de programmes: il faut aller beaucoup plus loin. Il faut redéfinir les formes d'aide et de soutien pour ceux qui entrent au cégep (accueil, soutien, etc.)

Il est également urgent d'étudier, au niveau des écoles secondaires, les caractéristiques des jeunes qui se destinent au secteur professionnel; il faut analyser les causes de la prolongation induite de la durée des études; il faut aussi savoir pourquoi les filles restent éternellement confinées dans des secteurs professionnels traditionnels, affirme M. Gauthier.

Les collégiens et les collégiennes ont aussi des droits qui doivent être respectés, poursuit-il. Alors pourquoi pas instituer dans les collèges



Le Soleil, Gilles Fréchette
M. Claude Gauthier, directeur de la Commission de l'enseignement professionnel collégial.

une instance d'appel, un ombudsman?

Vingt ans déjà

Il y a vingt ans, lorsqu'on a décidé d'appliquer les recommandations de la Commission Parent et de créer les cégeps, raconte M. Gau-

thier, l'objectif était de donner une formation de base et commune à tous, seuls ne variaient que les cours complémentaires, disciplinaires ou de spécialisation.

"Nous déplorons que ces objectifs ne semblent pas correspondre à la réalité, ni du point de vue des étudiants, ni de celui des divers groupes des milieux de travail" affirme-t-il.

La chose existe en théorie, sur papier ou dans la tête de certains formateurs ou administrateurs pédagogiques. Mais en pratique, c'est l'insatisfaction, sinon l'échec, poursuit-il.

Il y reconnaît que des efforts considérables ont été faits, au fil des ans, pour tenter de corriger la situation, notamment au niveau des révisions de programmes.

Mais bon nombre de révisions de programmes n'ont eu pour effet que de cumuler des cours et des niveaux de spécialisation qui ne tiennent presque pas compte du degré de formation antérieure des élèves, de réduire le temps consacré à la formation fondamentale préalable à la spécialisation, de diminuer le temps alloué au travail personnel, etc., conclut M. Gauthier.♦

Échec au diabète!



Un mal qui en entraîne d'autres

En Amérique du Nord, le diabète est devenu

- la première cause de cécité;
- la deuxième cause d'amputation;
- la troisième cause de décès;
- très fréquemment, la cause d'insuffisance rénale, de problèmes cardio-vasculaires et cardiaques (comme l'infarctus), de troubles digestifs et d'infections.

Personne n'est à l'abri du diabète

- Le diabète frappe à tout âge.
- 350 000 québécois et québécoises en sont atteints, dont 40 000 dans la région de Québec.
- Beaucoup d'enfants en sont victimes, souvent en très bas âge.

Les diabétiques ne peuvent faire cavalier seul

Les Diabétiques de Québec
200, rue Saint-Joseph est, Québec
Téléphone: 529-9648

Embarquez!

Avec la collaboration de:



LIQUIDATION de fermeture

Retraite après 40 ans de service

NOS PRIX

vous aideront à nous débarrasser de ce qui reste:

cuisinière, réfrigérateur, plaque chauffante, four encastré, laveuse, sècheuse, bahut-vaisselier, mobilier de chambre, mobilier de cuisine et salon, tables, lampes, plantes vertes, etc.

Il faut que ça sorte!

FOYER du MEUBLE INC.

200, rue Saint-Joseph est (angle Caron)

529-9648

Stationnement face à la Gare centrale d'autobus

FAITES ESTAMPILLER VOS COUPONS



Le missile s'est posé comme prévu, suspendu à un parachute.

Les protestaires n'ont pas été aperçus Succès de l'essai du missile Cruise

♦COLD LAKE, Alberta (d'après PC) - L'essai du missile Cruise, qui s'est déroulé hier dans le Nord-Ouest canadien, a été qualifié de "très grand succès" par les autorités militaires américaines.

L'engin s'est posé comme prévu à 11h30 (HNM), suspendu à un parachute, sur la glace du lac Primrose, à la frontière de l'Alberta et de la Saskatchewan, à 340 kilomètres au nord-est d'Edmonton. Le missile de \$2.3 millions avait été largué d'un bombardier B-52, dans la mer de Beaufort. Il a mis 3 heures et 52 minutes pour franchir les 2,200 kilomètres qui le séparaient de sa cible.

Il s'agissait du septième essai de ce genre depuis la conclusion d'une

entente de cinq ans avec les Etats-Unis. Les deux derniers tests, avant celui d'hier, se sont soldés par des échecs.

Quant aux protestataires du mouvement Greenpeace, qui avaient menacé de se placer sous le missile à son atterrissage, un porte-parole militaire a déclaré qu'ils n'avaient pas été aperçus. Chez Greenpeace, on dit avoir perdu le contact radio avec les quatre hommes et deux femmes en question et l'on espère pouvoir montrer des photographies qui prouvent qu'ils ont réussi à s'introduire sur le terrain du centre d'évaluation balistique.

Le responsable des relations publiques des Forces armées à la base de Cold Lake a déclaré que jamais il

n'avait été question de remettre l'essai à cause des protestataires. "S'ils avaient été vus sur le terrain, a-t-elle dit, ils auraient été arrêtés

et des accusations de transgression de propriété auraient probablement été portées contre eux."

A Edmonton, peu après l'atter-

rissage du missile, une centaine de manifestants se sont regroupés devant le parlement de l'Alberta pour protester contre les essais. ●

Le traité de 5 ans sera renouvelé

♦OTTAWA (d'après PC) - Le traité d'une durée de cinq ans entre le Canada et les Etats-Unis permettant les essais du missile Cruise sera vraisemblablement renouvelé, malgré les protestations des activistes anti-nucléaires et la demande par un groupe d'étude sur le désarmement d'y mettre fin.

M. Bill Chambers, un adjoint du ministre des Affaires extérieures

Joe Clark, a indiqué hier que le traité sera automatiquement renouvelé pour cinq ans.

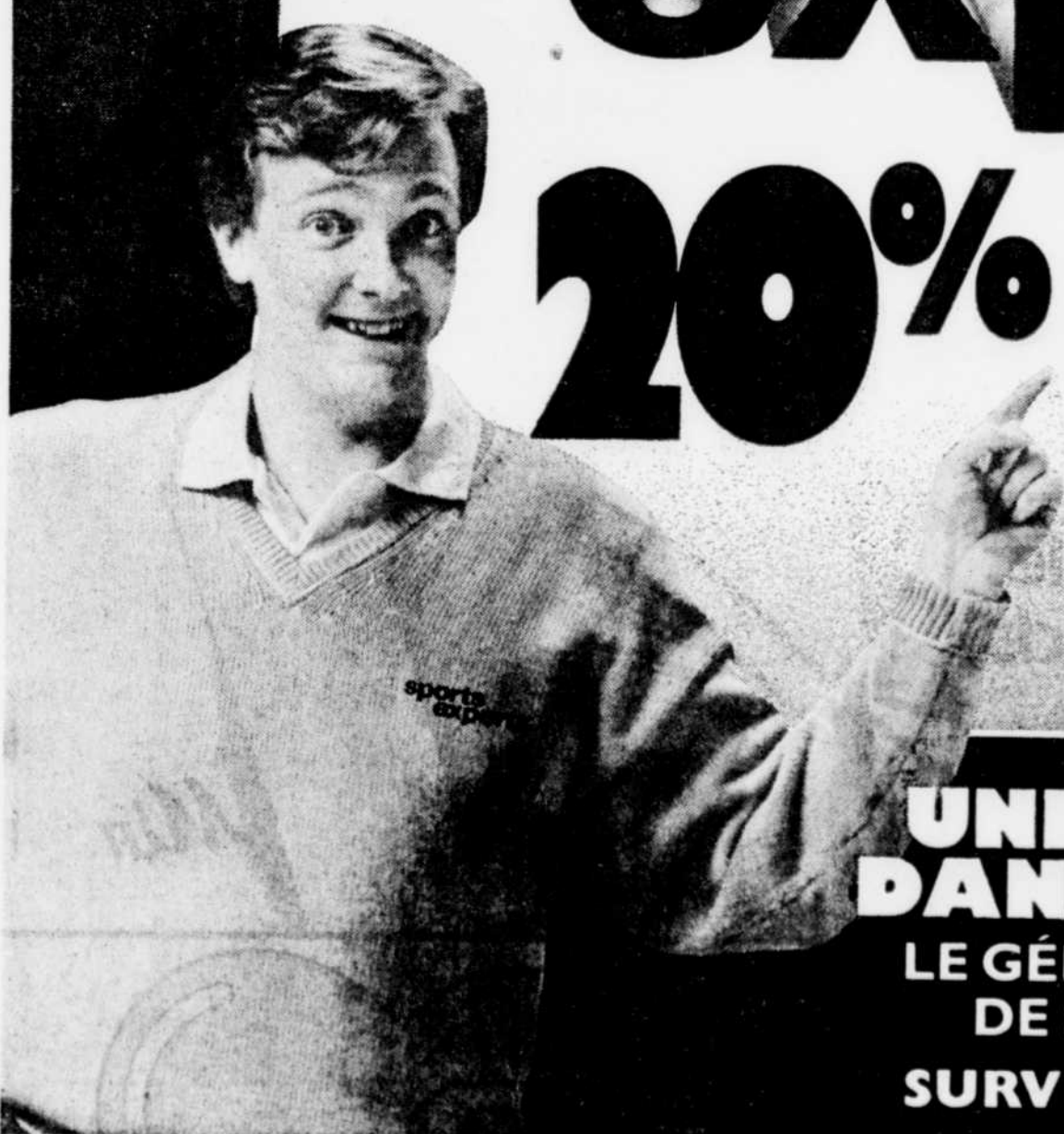
Selon l'entente de coopération signée en 1983, l'un ou l'autre des pays doit donner un avis de 12 mois s'il a l'intention d'annuler le traité. Or, le traité actuel expire à la fin de février 1988 et si le Canada décide de se retirer, il doit en faire part aux Etats-Unis avant samedi. M. Chambers a été catégorique: le Ca-

nada n'a pas l'intention de mettre fin à l'entente.

Selon M. Chambers, les deux pays pourraient invoquer l'intérêt national pour se retirer du pacte. Par contre, à la lecture du traité, il appert que les seules raisons qui pourraient être invoquées sont un cas d'urgence, une guerre, une insurrection nationale ou une émeute grave. Toutefois, chaque essai peut être annulé pour des "circonstances urgentes imprévues". ●

LA SUPER VENTE ÉTIQUETTES ROUGES DU GÉRANT CONTINUE!

Sports experts



20% à 50%

SUR ENCORE PLUS D'ARTICLES!

UNE VENTE DIFFÉRENTE DANS CHAQUE MAGASIN!
LE GÉRANT A SÉLECTIONNÉ POUR VOUS DE SUPER RABAIS DE LIQUIDATION!
SURVEILLEZ NOS ÉTIQUETTES ROUGES!!

- Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture samedi, le 28 février 1987. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.
- QUÉBEC**
Galeries de la Capitale
5401, boul. des Galeries
627-0062
 - QUÉBEC**
Place Fleur de Lys
550, boul. Wilfrid-Hamel
529-6156
 - CAP ROUGE**
4288, rue Saint-Félix
653-0744
 - LAUZON**
257, Saint-Joseph
837-5824
 - NEUFCHÂTEL**
886, rue Blain
843-0499
 - STE-FOY**
1077, route de l'Église
653-8751
 - ST-RAYMOND**
114, avenue St-Jacques
337-2989
 - QUÉBEC CENTRE-VILLE**
915, rue Saint-Vallier est
Stationnement gratuit
694-9213
 - BEAUPORT**
Galeries Ste-Anne
1500, d'Estimayville
661-2482
 - CHARLESBOURG**
Carrefour Charlesbourg
Boul. Henri-Bourassa
626-2157
 - LÉVIS**
Galeries Chagnon
300, côte du Passage
835-1088
 - STE-FOY**
Place Laurier
Mail est: 658-6134
Village Normand: 653-4547
 - ST-MARC-DES-CARRIÈRES**
1339, boul. Dussault
268-8244
 - THETFORD MINES**
Galeries de Thetford
500, boul. Smith
338-3516

Pesticides: avant-projet de loi peu convaincant

♦ À quelle amélioration de l'environnement peut-on s'attendre si l'avant-projet de loi sur les pesticides ne régit que 10 pour 100 des utilisateurs? C'est l'interrogation que l'Union des municipalités régionales de comté a soulevée devant les membres de la Commission parlementaire de l'Aménagement et des équipements qui a repris, hier, l'audition des mémoires relatifs au projet de législation déposé en décembre

dernier par le ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln.

par Raymond GAGNE

La Commission entendra d'autres groupes aujourd'hui, clôturant ainsi la consultation publique qu'elle avait entreprise le 10 février dernier. Une cinquantaine d'organismes avaient été invités à y exprimer leurs vues. Plus d'une trentaine avaient donné suite à l'invitation de la commission.

Il était urgent, a dit, hier, l'UMRCQ, que le Québec légifère au sujet des pesticides. Mais il semble que ce soit là le seul point avec lequel les municipalités régionales soient d'accord.

L'UMRCQ reproche, en effet, au projet de loi, sa portée "très limitée" et le régime d'exception qu'il crée au bénéfice des agriculteurs et des "sylviculteurs". Elle s'interroge également et s'inquiète fortement au sujet du contrôle de la vente et

de l'utilisation des pesticides.

"Qui, demande-t-elle, aura à faire respecter la série de mécanismes de contrôle de vente et d'utilisation sur l'ensemble du territoire québécois?"

L'UMRCQ exprime la crainte que les 1250 municipalités du Québec soient placées dans la situation d'assumer les contrôles imposés par la future législation, puisque le Code municipal leur reconnaît déjà certains pouvoirs de réglementation

dans le domaine des produits toxiques et corrosifs.

L'UMRCQ dénonce, en particulier, le régime d'exception que crée l'avant-projet de loi à l'avantage des agriculteurs et des sylviculteurs.

"Les agriculteurs, de dire l'organisme, sont de ceux qui manipulent et utilisent le plus les produits visés dans le projet de loi. Pourtant, celui-ci ne reflète pas du tout cette réalité."

Et les municipalités régionales ajoutent: "Qui plus est, cette catégorie d'utilisateurs n'est pas affectée et n'est que peu concernée par la formation et l'émission de certificat de compétence que suggère la présente législation."

"Il nous apparaît donc plus qu'inquietant que le monde agricole ne soit pas, de manière plus précise, intégré aux mesures suggérées par l'avant-projet de loi sur les pesticides." ●

l'ami de coeur à Mimi

Pour les mises en plis
c'est moi Mimi...
mais pour les p'tits prix
c'est JEAN COUTU.
Je vous le dis, ils ont du choix
à faire dresser les cheveux
sur la tête.

Et même si on arrive
comme un cheveu sur la soupe,
on est toujours bien servi.

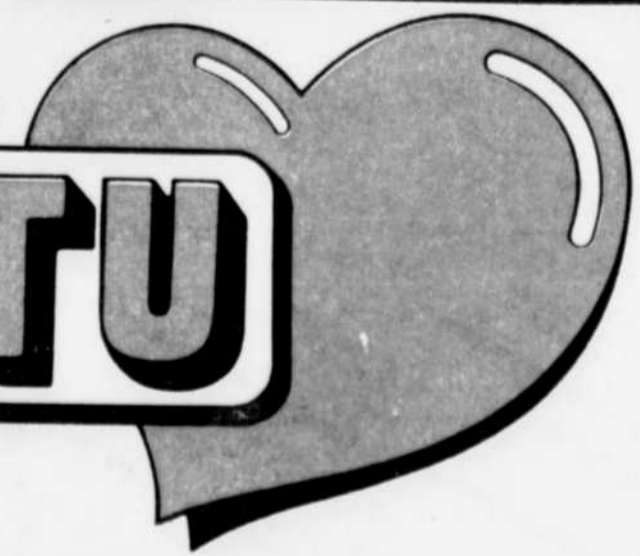
Même les cheveux en broussaille;
7 jours, 7 soirs, tous les week-ends,
JEAN COUTU est toujours là
pour nous recevoir!



On trouve de tout... même un ami



JEAN COUTU



LE MONDE

Irangate: Reagan en était informé

♦ WASHINGTON (NYTNS, AFP) - La Commission Tower en est arrivée à la conclusion que le président Reagan, bien loin d'être tenu à l'écart des tractations de l'administration dans la vente d'armes à l'Iran, en était informé régulièrement à mesure qu'elles se déroulaient, selon des responsables proches de la commission.

Ces responsables ont dit que le rapport, qui devrait être rendu public demain, démontrera que Reagan a fréquemment discuté de l'affaire iranienne aux rencontres du matin avec le vice-amiral John Poindexter, qui était alors son conseiller en matière de sécurité nationale.

Mais le document dit également que la participation du président à ces discussions était minime. Souvent, il posait simplement des questions concernant les otages américains détenus au Liban et racontait des anecdotes, d'après un responsable qui a vu le rapport.

De plus, la commission dispose de renseignements permettant de soutenir les affirmations d'une commission sénatoriale selon lesquelles le président Reagan a discuté avec ses adjoints les plus proches du besoin de formuler une politique sur l'Iran qui pourrait lui permettre de "s'en laver les mains".

Le président a reconnu hier qu'il ne pouvait se souvenir s'il avait à

l'avance approuvé la première expédition d'armes à l'Iran en septembre 1985.

S'adressant à un groupe d'hommes d'affaires, Reagan a répondu à une question: "Je pense qu'il est possible d'oublier".

"J'aimerais poser une question à chacun d'entre vous, a-t-il dit. Que ceux qui se rappellent de ce qu'ils faisaient le 8 août 1985 lèvent la main." Reagan a noté que personne dans son auditoire n'a levé la main.

Par ailleurs, le lieutenant-colonel Oliver North, le personnage clef de cette affaire de ventes d'armes à l'Iran, a tenté hier une action en justice pour bloquer l'enquête menée par un procureur spécial.

Les avocats de M. North ont soutenu devant un tribunal de Washington que la loi établissant les pouvoirs du procureur spécial Lawrence Walsh violait le principe de la séparation des pouvoirs et était par conséquent inconstitutionnelle.

Les observateurs estiment que cette démarche vise surtout à retarder le processus d'enquête et à jeter un peu plus de confusion dans toute cette affaire. Elle constitue néanmoins, aux yeux du département de la Justice, un sérieux défi à la loi sur le procureur spécial adoptée par le Congrès en 1978 à la suite du scandale du Watergate et dans le cadre de la législation sur l'éthique au sein du gouvernement.

L'administration Reagan, tout en s'en prévalant à quelques occasions, a déjà elle-même qualifié cette loi d'inconstitutionnelle.

M. North avait été limogé le 25 novembre du Conseil national de sécurité de la Maison-Blanche et est théoriquement l'initiateur et la seule personne au courant dans tous les détails du détournement de fonds au profit des rebelles anti-sandinistes du Nicaragua. Depuis que le scandale a éclaté, il s'est toujours refusé à répondre aux questions des enquêteurs.

Cette action en justice est intervenue alors que le procureur spécial, M. Lawrence Walsh, un éminent juriste âgé de 74 ans, vient d'accorder à plusieurs personnes une immunité contre de futures poursuites judiciaires afin d'obtenir leurs témoignages. Selon des sources informées, l'un de ces témoins est l'ancienne secrétaire personnelle de M. North, Mme Fawn Hall, qui a déclaré avoir détruit et altéré le 21 novembre dernier, à la demande du lieutenant-colonel, plusieurs documents relatifs au scandale.

Les avocats du lieutenant-colonel North ont soutenu que les pouvoirs confiés à M. Lawrence Walsh étaient tellement étendus que lui et ses assistants apparaissaient "libres de décider si certaines activités de politique étrangère du président constituaient un crime contre les États-Unis".

Selon les avocats, M. Walsh s'est vu remettre des pouvoirs qui incombent uniquement à l'exécutif et par conséquent sa nomination viole le principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs entre législatif, exécutif et judiciaire.

M. Walsh, qui avait été nommé le 19 décembre dernier, avait été mandaté pour enquêter sur les ventes d'armes au gouvernement iranien, ou à ses agents, depuis 1984 ainsi que sur le détournement des profits de ces ventes d'armes "à toute faction ou groupe d'insurgés dans des pays étrangers, quels qu'ils soient, sans se limiter au Nicaragua".

McFarlane sort d'hôpital

♦ WASHINGTON (AFP) - L'ancien conseiller du président Ronald Reagan pour les affaires de sécurité nationale, M. Robert McFarlane, a quitté l'hôpital où il était soigné depuis deux semaines après une apparente tentative de suicide et a regagné son domicile, a annoncé hier son avocat.

M. McFarlane, l'un des principaux acteurs de la vente secrète d'armes américaines à l'Iran, "va tenter de retourner au travail et reprendre une vie normale, pour autant que les diverses enquêtes en cours (sur le scandale) le lui per-

mettront", a déclaré son avocat, M. Leonard Garment.

L'ancien conseiller présidentiel s'entretiendra avec le procureur spécial et les commissions spéciales du Congrès enquêtant sur l'affaire, a-t-il ajouté.

M. McFarlane, conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale de 1983 jusqu'en décembre 1985, avait été hospitalisé à Bethesda, dans la banlieue de Washington, le 9 février dernier après avoir absorbé une surdose de valium, considérée par la police comme une tentative de suicide.

En Premier pour le cuir marine



Payez-vous la veste de cuir dont vous rêvez depuis toujours! Ce printemps, vous ne voudrez pas vous en passer - en exclusivité chez nous. Peaux européennes de coupes parfaites, détails de précision et pli creux au dos. Nouveau en marine, classique en noir. P.M.-G.T.G. 575 \$.

HOLT RENFREW
Place Sainte-Foy, 656-6783 • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h *En Premier!*

MARCHE DU JOUR

<p>ÉCONOMISEZ 500 YOGOURT "C'EST SI BON" SAUVES AU CHOIX CRESCENT CONT. DE 125 g DISPONIBLE À LA DOUZAINNE SEULEMENT PRIX DU SUPERMARCHÉ 7⁹⁹ 2⁹⁹</p>	<p>ÉCONOMISEZ 220 MARGARINE DE SOYA LACTANTIA CONT. DE 1.36 kg 1⁹⁹</p>	
<p>ÉCONOMISEZ 160 HUILE VÉGÉTALE PRIMO CONT. DE 5 l PRIX DU SUPERMARCHÉ 3⁹⁹ 1⁹⁹</p>	<p>ÉCONOMISEZ 40¢ MAÏS EN GRAINS NIBLETS CONT. DE 341 ml PRIX DU SUPERMARCHÉ 99¢ .59</p>	<p>ÉCONOMISEZ 99¢ JUS DE TOMATES LIBBY'S CONT. DE 1.36 l PRIX DU SUPERMARCHÉ 1⁹⁹ .69</p>
<p>ÉCONOMISEZ 68¢ PÂTES ALIMENTAIRES AU CHOIX PRIMO SAC DE 900 g PRIX DU SUPERMARCHÉ 1⁹⁹ .89</p>	<p>ÉCONOMISEZ 70¢ PAPIER HYGIENIQUE 2 ÉPISSEURS PRESTIGE POT DE 8 ROLLS PRIX DU SUPERMARCHÉ 2⁹⁹ 1⁹⁹</p>	<p>ÉCONOMISEZ 70¢ LAVE-GLACE RAIN-X CONT. DE 4 l PRIX DU SUPERMARCHÉ 1⁹⁹ .99</p>
<p>ÉCONOMISEZ 50¢ THON PÂLE EN MORCEAUX PANTRY SHELF CONT. DE 184 g PRIX DU SUPERMARCHÉ 1⁹⁹ .89</p>	<p>ÉCONOMISEZ 40¢ BOISSONS AUX FRUITS SAUVES AU CHOIX BESSEY'S POT DE 1.36 l PRIX DU SUPERMARCHÉ 1⁹⁹ .79</p>	<p>TOMATES ROUGES PRODUIT DU MEXIQUE GR. LARGE 5 x 5 OU 5 x 6 CANADA #1 1³⁰ .59 /lb</p>
<p>LAITUE ICEBERG PRODUIT DE LA CALIFORNIE GR. 24 CANADA #1 .59 ch. 1⁷⁰ /kg</p>	<p>BOEUF HACHÉ ORDINAIRE (PROVENANT DE PARTIES FRAÎCHES ET/OU SURGÉLÉES) .77 /lb</p>	<p>JAMBON FUMÉ DÉOSSÉ STYLE TOUPIE ENTIER 4³⁹ 1⁹⁹ /lb</p>

L'ordre du jour: Économiser

MARCHE DU JOUR

LES HALLES FLEUR DE LYS

Une grande épicerie

LES HALLES FLEUR DE LYS

BIÈRE - VIN, PRODUITS EN VRAC SERVICE À L'AUTO



PEPSI, PEPSI DIET SEVEN UP, SEVEN UP DIET
Bout. consignée 6/750 ml **2 79**



CAFÉ INSTANTANÉ MAXWELL HOUSE 227 g **4 99**



EAU MINÉRALE GAZÉIFIÉE MONTCLAIR 750 ml PLUS 33% **69¢**



FROMAGE Mozzarella BEAUCE 340 g **2 39**



PÂTES ALIMENTAIRES SPAGHETTI SPAGHETTINI MACARONI CATELLI 900 g **89¢**



BISCUITS DOUBLE CRÈME FUDGE-O CHRISTIE 350 g **1 69**



MARGARINE MOLLE LACTANTIA 1.36 kg **1 99**



EAU DE JAVEL LAVO 3.6 L **99¢**

POIS ASSORTIS CARRIÈRE 540 ml **2/99¢**

SOUPE POULET ET NOUILLES LIPTON Bte DE 4 ENV. **1 59**

SAUCE À SALADE MIRACLE WHIP 500 ml **1 59**

SAVON EN BARRE CASHMERE BOUQUET PQT 3 **79¢**

SAUCE POUR POULET CHAUD B.B.Q. OU POUTINE CARRIÈRE 400 ml **2/99¢**

BISCOTTES GRISSOL RÉGULIÈRES SANS SEL OU BLÉ ENTIER 250 g **1 49**

POUDRE POUR GELÉE JELL-O SAVEURS ASSORTIES 85 g **3/99¢**

NOURRITURE POUR CHATS SAVEURS ASSORTIES MLE MEW. 170 g **3/99¢**

FARINE TOUT USAGE ROBIN HOOD 2.5 kg **2/69¢**

TOMATES DE CHOIX EXCELLENCE 796 ml **69¢**

MOUTARDE SCHWARTZ 500 ml **89¢**

POUDRE À RÉCURER COMET 400 g **59¢**

OUVERT LE DIMANCHE

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

Spéciaux valides du 25 au 1er mars 87

Boucherie La Bonne Coupe Inc.

• COUPE FRANÇAISE • BROCHETTES • PRÉPARATION DE BUFFETS FROIDS

681-4351

FESSE DE JAMBON DÉOSSÉE, FRAÎCHE	2 28 lb	ROSBIF FRANÇAIS INTÉRIEUR DE RONDE	3 88 lb
POULETS DE GRAINS FRAIS	1 98 lb / 4 37 kg	TOURNEDOS FRAIS, PETIT	3 78 lb / 8 33 kg
BOLOGNE LAFLEUR TRANCHÉ	.99 lb / 2 18 kg	FONDUE CHINOISE NOIX DE RONDE SURGELÉE	3 98 lb / 8 77 kg
SIMILI-POULET LAFLEUR TRANCHÉ	1 99 lb / 4 39 kg		
FROMAGE CHEDDAR MEULDOR DOUX, FRAIS	2 28 lb / 5 03 kg		

PIZZA FABRICATION MAISON
5 POUCES **.78** ch. 9 POUCES **2 78** ch. 12 POUCES **3 78** ch.
NOUVEAU PIZZA À PÂTE DE FARINE DE BLÉ

J.-A. RAINVILLE INC.

Un Jardin de fraîcheur... Arrivage quotidien de fruits et légumes variés, certains exotiques et rares, prêts à être cueillis. Un choix raffiné pour tous les goûts.



CAROTTES Produit du Québec Sac de 5 lb **.98** sac

PRUNES Produit du Chili **.98** lb

BROCOLIS Produit des E.-U. Gr. 14 **.98** ch.

PAMPLEMOUSSES BLANCS Produit de Floride Gr. 48 **4/.98**

KIWIS Produit des E.-U. Gr. 42 **3 pour .88**

LARBOFRUIT
245, rue Soumande, Vanier 683-9509

LES HALLES FLEUR DE LYS VENTE D'OUVERTURE

UNIPRIX

du 25 février au 8 mars

GALERIES DE LA CANARDIÈRE VENTE ANNIVERSAIRE



DELSEY **1 19** Limite: 3 par client

HI-DRI **89¢** Limite: 3 par client

KLEENEX **69¢** Limite: 3 par client

BAIN DE MER **79¢** Limite: 3 par client

SAVONS WOODBURY **5/99¢**

Plusieurs autres spéciaux disponibles en magasin.

Valable aux pharmacies UNIPRIX des Halles Fleur de Lys et de la Canadière seulement.

LE MONDE Rogers quitte

BRUXELLES (AFP) — À la demande du président Reagan, le général américain Bernard W. Rogers quittera ses fonctions de commandant en chef des troupes alliées en Europe à la fin du mois de juin, annonce un communiqué officiel de l'OTAN publié hier à Bruxelles. Agé de 66 ans, le général Rogers, qui a subi il y a quelques semaines une intervention chirurgicale aux États-Unis, est le patron des troupes alliées en Europe depuis le 29 juin 1979. Le nom du général John Galvin, 57 ans, actuel commandant des troupes américaines pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Southern Command) avec quartier général à Panama, a été avancé de sources proches du Pentagone pour la succession du général Rogers.

Joueurs US

WASHINGTON (AFP) — Les joueurs professionnels sont des "commerçants ou des hommes d'affaires" comme les autres et sont donc autorisés à déduire leurs pertes de jeu de leur revenu brut, a décidé hier la Cour suprême des États-Unis. La décision de la Cour, prise par six voix contre trois, représente une défaite pour le fisc américain, mais une victoire pour un habitant de Peoria, dans l'Illinois, qui gagne sa vie depuis 1978 en pariant sur des courses de chiens. Le problème portait sur les revenus de M. Robert Groetzinger en 1978, année durant laquelle il a gagné 70.000 dollars pour des paris se montant à 72.032 dollars. Il avait également eu d'autres revenus s'élevant à 6.500 dollars. L'administration des impôts avait porté plainte après que M. Groetzinger eut déduit de ses revenus les 2.032 dollars de pertes au jeu. La Cour suprême lui a donné raison hier, expliquant les raisons pour lesquelles le jeu doit être considéré comme un commerce: "Il s'était lancé dans un effort constant et à grande échelle. Il lui fallait de l'habileté et il en a fait preuve. Il faisait cela pour gagner sa vie, même si le résultat n'a pas été positif. Ce n'était pas un hobby ni un passe-temps".

Cory ménage

MANILLE (AP) — Les frais officiels de la présidente Corazon Aquino ont été nettement moins importants à supporter pour les Philippines que ceux occasionnés par son prédécesseur déchu, Ferdinand Marcos, a révélé hier le palais présidentiel. Un communiqué officiel a souligné que 156.3 millions de pesos (\$9.4 millions) avaient été dépensés pour la présidence sous Mme Aquino, de mars à décembre 1986, contre \$20 millions sous Marcos durant la même période en 1985. M. Jesus Calleja, collaborateur financier de la présidente, a souligné que les dépenses de Mme Aquino auraient même été inférieures si elle n'avait pas eu à payer \$1.8 million de factures d'eau, d'électricité et autres remontant à 1985 et laissées impayées par Marcos lors de son départ en exil le 25 février 1986. Marcos, ses parents et amis sont accusés d'avoir volé aux Philippines jusqu'à \$14 milliards en 20 années de pouvoir.

Premier cas

LONDRES (AFP) — Un jeune homme a été contaminé par le SIDA après avoir subi dans un hôpital londonien une greffe de la peau, a indiqué hier le ministre britannique de la Santé selon lequel c'est le premier cas au monde. La victime, habitant le Kent (sud-est de l'Angleterre), était venue se faire opérer à l'hôpital Queen Mary, un des principaux centres londoniens de traitement des brûlés, après s'être brûlé accidentellement au visage. Les médecins ont utilisé la peau d'un donneur qui avait subi un test de dépistage du SIDA, bien que ne faisant pas partie d'un groupe "à risques". Mais les résultats du test n'étaient pas encore connus au moment de l'opération, selon le nouveau quotidien London Daily News d'hier.

INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DU CANADA (REGION DE QUEBEC)
Hôtel Loews Le Concorde le vendredi 27 février 1987 à 12:00 heures



M. Rhéal Châtelain

Monsieur Rhéal Châtelain, vérificateur général du Québec, sera le conférencier invité de l'Institut d'administration publique du Canada - Région de Québec. Le titre de sa conférence sera: "Les lendemains du rapport annuel".
Pour information et réservation: M. Laurent Lamoureux Téléphone: 647-6661

Liban: les Syriens tuent 22 miliciens du Hezbollah

♦ BEYROUTH (AFP, AP, Reuter) - Vingt-deux miliciens du Hezbollah (Parti de Dieu, intégriste chiite pro-iranien) ont été tués hier soir dans des combats au corps à corps avec une patrouille syrienne dans le quartier de Basta, à Beyrouth-Ouest, a affirmé un porte-parole du Secours islamique, relevant du

mouvement intégriste. Trois membres des milices druzes ont également été tués quand ils ont refusé d'obéir à l'ordre de s'arrêter. La Croix-Rouge libanaise (CRL) a indiqué avoir été contactée par le Secours islamique afin d'évacuer vers la banlieue chiite, les 22 corps déposés à l'entrée de l'hôpital Bey-

rout, au sud de la capitale. Un porte-parole de l'hôpital a déclaré que toutes les victimes avaient été tuées à coups de haches ou de baïonnettes. Un autre milicien a été très grièvement blessé. L'affrontement est survenu peu après 21h00 hier. Le Hezbollah, qui est soutenu

par l'Iran, est la faction chiite la plus militante au Liban. On a souvent indiqué qu'il commandait les groupes extrémistes impliqués dans les enlèvements d'étrangers dans ce pays. Cet affrontement est certes le plus sérieux à survenir avec les Syriens depuis leur intervention dans le secteur musulman de Beyrouth dimanche pour mettre un terme aux querelles de factions. Il pourrait tendre les relations entre l'Iran et la Syrie, qui est le plus puissant allié arabe de l'Etat perse dans sa guerre qui dure depuis six ans et demi avec l'Irak.

De source proche du commandement militaire syrien, on a indiqué que 50 permanences de milices, dont la force de sécurité syrienne avait une liste détaillée, ont été fermées. Les miliciens intégristes pro-iranien ont remis aux Syriens la caserne Fathallah, leur place-forte à Beyrouth-Ouest dans le quartier à majorité sunnite de Basta. Auparavant, de jeunes miliciens avaient marqué leur mauvaise humeur face à cette mesure en brûlant des pneus et le mobilier de la caserne.

personnes, dont cinq Palestiniens, ont été tuées, a annoncé hier matin Radio-Liban (officielle). D'autre part, la police a indiqué que cinq cadavres avaient été retrouvés dans l'après-midi. Il s'agit vraisemblablement d'otages libanais exécutés par leur géoliers avant le départ des miliciens de la ville.

Importante saisie de drogue en Suisse

♦ BELLINZONE (AFP) - La police suisse a effectué samedi la plus importante saisie de drogue jamais réalisée en Suisse, et probablement l'une des plus grosses en Europe: 100 kilos de stupéfiants valant de 100 à 300 millions de dollars US, selon une estimation faite hier par le procureur du parquet de Bellinzona, M. Dick Marty.

du Tessin, les policiers ont dénombré 80 kg de morphine base (qualité 1) et surtout 20 kg d'héroïne prête à la consommation (qualité 3). Quatre personnes ont été arrêtées. À Milan et dans le cadre de la même enquête, quatre personnes ont également été arrêtées. La police italienne, qui y avait mis la main récemment sur 111 kilos d'héroïne en provenance de Turquie, a aussi saisi 14 autres kilos d'héroïne ainsi que des devises.

Le schéma de la filière rappelle celui d'un vaste trafic de morphine connu sous le nom de "Pizza Connection" qui portait sur plusieurs milliards de dollars. Ce réseau, démantelé en 1983, s'étendait des champs de pavots turcs aux États-Unis en passant par l'Italie et la Suisse, qui s'est révélée à cette occasion être une véritable plaque tournante du trafic international de la drogue et du recyclage de millions de narco-dollars. ♦

Les perquisitions
D'autre part, les soldats syriens ont remplacé les miliciens sur la plupart des barrages. Ils ont en outre poursuivi leurs perquisitions, et selon des sources bien informées ils seraient en possession d'une liste de six pages sur laquelle figurent les noms de personnes qu'ils souhaitent voir quitter Beyrouth-Ouest.

La résistance
Dans un autre ordre, les Forces libanaises (FL, milice chrétienne) ont affirmé hier soir que "les régions libérées" (contrôlées par cette milice) étaient désormais "ouvertes aux Libanais de toute tendance, de tout parti et de toute confession, désireux de lutter contre l'occupation des forces syriennes".

Dans un communiqué, les FL appellent "tous les résistants à l'occupation syrienne de quelque tendance, parti ou confession qu'ils soient, à surmonter leurs conflits internes et à s'élever au niveau de leur responsabilité patriotique". ♦

Saviez-vous que tous les vêtements d'extérieur printaniers pour dames sont soldés* à la Baie?

30% DE RABAIS SUR LES PRIX ETIQUETÉS



4 JOURS SEULEMENT

Une toute nouvelle allure de printemps

On solde tout ce qui est nouveau! Dépêchez-vous de venir à la Baie pour économiser gros sur une vaste sélection de vêtements de pluie et de vestes sport pour le printemps, dans tout un choix de tissus, modèles et coloris. Notre assortiment comprend les tout derniers trench coats, des cirés mode et bien d'autres manteaux confectionnés par les plus habiles manufacturiers du Canada. Mais ce solde ne dure que 4 jours:

du 25 au 28 février.

Ne tardez pas! Le choix varie selon les magasins. Gamme de tailles complète comprenant Jeunes femmes, Tailles menues et Demi-tailles.

* Ne comprend pas la fourrure et les boutiques Collections et Collection 107.

Vêtements d'extérieur pour dames, rayon 101

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



• Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9 h 30 à 17 h 30; jeu. et ven. de 9 h 30 à 21 h; sam. de 9 h à 17 h.
• Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959.



LE MONDE

Barbie jugé à compter du 11 mai

LYON (AFP) - Plus de quatre ans après son expulsion de Bolivie vers la France, Klaus Barbie, 73 ans, sera jugé à partir du 11 mai prochain par le jury populaire de la cour d'assises du Rhône.

La date d'ouverture du procès a été fixée officiellement hier par le premier président de la cour d'appel de Lyon, M. Jean Chouleur.

Inculpé de "crimes contre l'humanité" - donc imprescriptibles - l'ancien chef de la Gestapo de Lyon devra notamment répondre de la déportation d'une quarantaine d'enfants juifs, de la "liquidation" du Comité lyonnais de l'Union générale des Israélites de France (UGIF), et du départ du dernier

train du fort de Montluc, à Lyon, vers les camps d'Auschwitz et Ravensbruck en août 1944. Il devra également répondre de la déportation de nombreux résistants.

Durant son procès, celui qui avait été surnommé "le boucher de Lyon" devra faire face à plus de cent témoins cités par le Parquet ou les parties civiles. Trente-cinq avocats représenteront la trentaine d'associations d'anciens résistants et de déportés, ainsi qu'une centaine de personnes qui se sont constituées parties civiles à titre individuel.

Klaus Barbie, actuellement hospitalisé après une opération de la prostate le 5 février dernier, sera défendu par Me Jacques Vergès.

Les avocats des parties civiles ont émis le souhait que "les débats puissent se dérouler sans discontinuité et ne soient pas interrompus par les vacances".

En vue de ce procès historique, les autorités judiciaires ont décidé d'aménager en salle d'audience la salle des pas perdus du palais de justice de Lyon. Des centaines de journalistes du monde entier sont attendus pour voir comparaître un des derniers grands criminels de guerre nazis encore en vie.

Durant près de 40 ans, Barbie avait réussi à échapper à la justice. Expulsé de Bolivie le 5 février 1983, il était parvenu à vivre 32 ans dans ce pays, sous la fausse identité de Klaus Altmann.

Abdallah refuse de comparaître

PARIS (AFP) - La 2ème journée du procès de Georges Ibrahim Abdallah s'est déroulée hier devant la Cour d'assises spéciale de Paris en l'absence du responsable présumé des FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises) qui a refusé de comparaître.

L'audience a été largement consacrée à l'inventaire des armes trouvées dans un des appartements parisiens d'Abdallah. Pour l'accusation, ces armes constituent des preuves de sa culpabilité. Tout comme les annotations relevées sur un plan de Strasbourg (est de la France) où M. Homme, conseiller des Etats-Unis, a été victime d'une

tentative d'assassinat en 1984, et que les experts ont attribuées à l'accusé. L'avocat d'Abdallah, Me Jacques Vergès, a quant à lui ironisé sur la valeur de ces preuves.

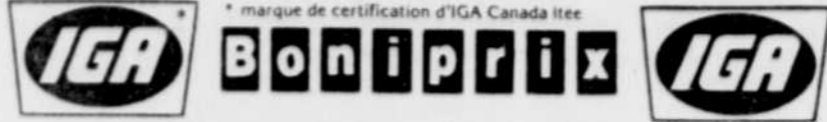
Dès le début de l'audience, le président du tribunal avait sommé Abdallah, qui se trouvait dans la salle d'attente des accusés, de comparaître. Mais celui-ci a refusé et, comme le prévoit la loi française, le compte rendu des débats lui a été fait par un greffier à la fin de l'audience.

Le président du tribunal a ensuite décrit les découvertes faites par la DST (contre-espionnage français) dans un appartement loué

dans le nord de Paris par la compagnie de Georges Ibrahim Abdallah, Jacqueline Esber, le 2 avril 1985: notamment des explosifs et des armes, dont le pistolet CZ-70 de fabrication tchécoslovaque qui, selon les experts, a servi à tuer à Paris en 1982 le diplomate américain Charles Ray et le diplomate israélien Barsimantov.

Les policiers de la DST avaient repéré l'appartement après la découverte d'un compte en banque commun à Abdallah et Jacqueline Esber à l'Universal Bank de Genève, d'où partaient des virements mensuels réguliers à une agence immobilière parisienne.

L'AVANCHE DES Superaubaines



Du 23 au 28 février 1987

BOEUF HACHÉ
Ordinaire
1,94 \$/kg
88¢ /lb

Mois de la viande Février '87

LONGES DE PORC FRAIS
Portion des côtes Environ 1,4 kg
2,99 \$/kg
95¢ /lb

ASPERGES COUPEES
Canada de choix IGA Boite 341 ml.
78¢

OEUFS FRAIS
Calibre moyen Canada "A" IGA
99¢

MARGARINE MOLLE CRÉNEX
Bol 800 g
99¢



PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS DE RECETTES
"Ma meilleure recette"
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER...
- un des 10 bons d'achats IGA de 500\$
- un des 10 bons d'achats IGA de 250\$
- un des 10 bons d'achats IGA de 100\$
En nous envoyant votre meilleure recette. Demandez un formulaire de participation à votre marchand IGA.

Fruits et Légumes
BROCOLI
Produit de la Californie Grosseur 14 Chacun
89¢

RAISINS VERTS THOMPSON
Sans pépins Produit du Chili
2,18 \$/kg
99¢ /lb

- Il y a un supermarché IGA près de chez vous...**
- Baie-St-Paul COOPÉRATIVE BAIE-ST-PAUL 2, route de l'Équerre
 - Beauport ALIMENTATION DEFOY & FILS 985, av. Royce
 - Beauport ALIMENTATION M.B. INC. 56, av. Huot
 - Sillery ALIMENTATION RAYMOND ROUSSEAU INC. 1580, ch. St-Louis
 - St-Anselme MAGASIN COOP ST-ANSELME 1033, Des Estables
 - Charlesbourg CHARLESBOURG IGA 7370, 36 Av. central
 - COOP ORSAINVILLE IGA 7010, boul. du Jardin
 - Clermont COOPÉRATIVE CHARLEVOIX-EST 48, des Erables
 - St-Jean-Charvasse COOP LA PAIX 321, rue de l'Église
 - Donnacoma MARCHÉ DONNACOMA ENR. 256, Notre-Dame
 - St-Foy SUPERMARCHÉ IGA 2480, ch. Ste-Foy
 - Québec A. PÉPIN & FILS INC. 130, des Chênes ouest
 - St-Foy COOPRIX IGA 3335, de la Perade
 - St-Nicolas-Est MARCHÉ JOUVENCE INC. 845, route Marie-Victoria
 - St-Foy SUPERMARCHÉ IGA 3335, boul. Wilfrid-Hamel
 - St-Nicolas-Est COOPRIX IGA 845, route Marie-Victoria
 - St-Foy SUPERMARCHÉ IGA 3100, rue Laffont
 - Loretteville LORETTEVILLE 62, boul. Vézina
 - COOPRIX DE LORETTE 250, rue St-Louis
 - Montmagny MONTMAGNY COOP 370, boul. Taché ouest
 - St-Foy SUPERMARCHÉ IGA 3264, ch. Ste-Foy

Un cahier publicitaire sera distribué à votre domicile. Consultez ses pages débordantes de nombreuses autres aubaines.

Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA.

Prix en vigueur du lundi 23 février au samedi 28 février 1987. Tous nos prix sont le plus bas possible. Le texte imprimé sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.



Pantorama

ROBERTO JEANS \$10.00 DE RABAIS (de prix régulier)

hauts d'hiver 50% de rabais du prix régulier

- GALERIES DE LA CAPITALE
- GALERIES CANARDIERE
- GALERIES CHARLESBOURG
- PLACE QUEBEC
- GALERIES CHAGNON
- PLACE STE-FOY
- MAIL CENTRE-VILLE
- PLACE FLEUR DE LYS

VALIDE JUSQU'AU: 28 FÉVRIER 1987

Ensemble de PORTES 4 SAISONS
Incluant: 2 portes, centre plein, cadre 7 1/2 po, pentures, poignée 101, 501 de Weiser

1999.95\$

<p>PLINTE ÉLECTRIQUE CHROMALOX Thermostat T498 10,49\$ 500 watts 20.99\$ 1000 watts 31.49\$ 1500 watts 39.89\$</p>	<p>STYROFOAM SM Bleu 2 pi x 8 pi 5.99\$ 1 pi 5.99\$</p>	<p>FIL ÉLECTRIQUE NMD7, 14/2 rouleau de 75 m 27.99\$</p>	<p>PORTES Lattes haut/bas 24 po 48.99\$ 30 po 51.99\$ 32 po 54.99\$</p>
<p>MONO Scellant extérieur Tube de 300 ml 3.39\$</p>	<p>Grand choix de COUVRE-PLANCHERS Prix à partir de 4.49\$ v²</p>	<p>PIN NOUVEUX Grade utilité 1 po x 3 po 12¢ pi. lin. 1 po x 4 po 15¢ pi. lin. 1 po x 6 po 28¢ pi. lin. 1 po x 8 po 39¢ pi. lin.</p>	<p>COMPTOIR Prémoulé Prix à compter de: 3.99\$ pi. lin.</p>

Baptiste TOUCHATOU
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 3 MARS 1987

VILLE VANIER
445, boul. Pierre-Bertrand 687-2950

CHARLESBOURG
1200, 80e Rue est 628-0450

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI AU MERCREDI 8h30 à 17h30
JEUDI ET VENDREDI 8h30 à 21h00
SAMEDI 8h30 à 17h00